





### Rédaction principale

Waseskon Awashish, CSSSPNQL

### Validation

Marjolaine Sioui, CSSSPNQL  
Médéric Sioui, CSSSPNQL  
Patricia Mathias, CSSSPNQL  
Jean-Denis Gill, CSSSPNQL

### Collaborateurs

Équipe de la CSSSPNQL

### Révision linguistique

Edgar et Anglocom

### Graphisme

Mireille Gagnon, CSSSPNQL

**Sources des photos :** Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), GCTextures, iStock, Manon Dumas, Marc Tremblay, Patrice Gosselin, Shutterstock, Tapiskwan et Thinkstock.

### Note au lecteur

Ce document est aussi disponible en anglais et en version électronique au [cssspnql.com](http://cssspnql.com), sous l'onglet « Publications ». Veuillez noter que le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés à la CSSSPNQL.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction et la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de la CSSSPNQL. Sa reproduction ou son utilisation à des fins personnelles non commerciales est toutefois permise, à condition d'en mentionner la source.

ISBN version imprimée : 978-1-77315-238-7

ISBN version Web : 978-1-77315-239-4

© CSSSPNQL 2019

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....	5
PRÉSENTATION DE LA CSSSPNQL .....	6
Mission .....	6
Valeurs organisationnelles .....	6
Offre de services .....	7
Champs d'intervention de la CSSSPNQL .....	7
Organisation administrative de la CSSSPNQL .....	9
Comités coordonnés par la CSSSPNQL .....	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	10
ENVIRONNEMENT DE LA CSSSPNQL .....	11
RÉALISATIONS 2018-2019 .....	12
Axe 1 : Accès à des soins et à des services de qualité .....	12
Axe 2 : Gouvernance en matière de reconnaissance des droits et des intérêts des Premières Nations .....	17
Axe 3 : Renforcement des capacités .....	23
Axe 4 : Saines habitudes de vie .....	30
Axe 5 : Sensibilisation culturelle .....	34
NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES .....	367
RAPPORT FINANCIER 2018-2019 .....	39
ANNEXE 1 - ORGANIGRAMME DE LA CSSSPNQL .....	61
ANNEXE 2 – LIENS D'AUTORITÉ ENTRE L'ASSEMBLÉE DES CHEFS ET LES COMMISSIONS ET ORGANISMES RÉGIONAUX (COR) .....	62



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wat'kwanonweraton,

Au nom du conseil d'administration de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel 2018-2019.

Une priorité pour notre équipe est de continuer à s'assurer que la gouvernance des Premières Nations est en pleine effervescence et qu'elle constitue un pivot central qui favorise l'émergence de multiples démarches locales et collectives. Essentielles à l'atteinte d'une plus grande autonomie, celles-ci permettent aux Premières Nations d'affirmer leur identité, leur culture et leurs langues ainsi que les principes et les valeurs qui constituent le fondement des nations. Face à la diversité dans nos communautés et aux défis engendrés en ce contexte de transformation, la CSSSPNQL doit adapter son approche aux réalités et aux besoins actuels. Grâce à une mobilisation collective et à une volonté de changement, les communautés et organisations des Premières Nations se sont dotées d'une vision qui guide la CSSSPNQL dans la réalisation de sa mission.

Marquée par plusieurs événements et décisions d'importance, l'année 2018-2019 a été ponctuée d'imprévus et de dossiers stratégiques importants. Parmi ces événements, soulignons la tenue d'un processus de mobilisation nationale pour la réforme du Programme d'aide au revenu, les nombreux travaux et consultations pour l'encadrement et la légalisation du cannabis ainsi que le dépôt de l'historique projet de loi C-92. Ce dernier a des incidences directes sur les enfants, les familles et les communautés autochtones, en plus d'être une étape marquante et importante pour la reconnaissance des droits et de la compétence des peuples autochtones en matière de services à l'enfance et à la famille. Le conseil d'administration et l'équipe de la CSSSPNQL sont fiers des efforts qui ont été consacrés au soutien et à l'avancement de ces mandats.

À titre de président, je me réjouis de pouvoir compter sur le soutien indéfectible des autres administrateurs. Leur travail assidu et leur implication contribuent grandement à la saine gouvernance de l'organisation et à la mise en œuvre de son plan stratégique qui vise, entre autres, une plus grande autonomie et un accès équitable à des soins et à des services de qualité en santé et en services sociaux. Le fait de sortir de notre routine pour participer à des travaux régionaux nous permet d'unifier nos communautés et d'avoir une perception différente de nous-mêmes, ce qui est essentiel pour maintenir notre collaboration et notre partenariat.

En terminant, je remercie chaleureusement tous les membres de l'équipe de la CSSSPNQL pour leur excellent travail. Je suis très fier de chacun d'entre eux. Leur professionnalisme et leur désir d'aider nos peuples constituent une force considérable qui caractérise la nature même de notre organisation. Ces remerciements s'étendent aussi à nos dirigeants, à tous nos partenaires ainsi qu'à tous les membres du personnel de nos communautés et de nos organisations, qui permettent à notre organisation d'accomplir sa mission; nous accompagnons les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

Niawen,

*Derek Montour*

# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Kwe aweti'

L'année 2019 marque 25 ans d'innovation et d'efforts collectifs pour les Premières Nations au Québec. Depuis sa création en 1994, la CSSSPNQL a évolué à un rythme accéléré avec comme objectifs principaux la défense des intérêts, l'amélioration de l'état de santé, l'accès à des soins et des services équitables et de qualité ainsi qu'une plus grande gouvernance et prise de décisions en matière de santé et de services sociaux.

La présentation d'un rapport constitue un moment important de l'année puisqu'il sert à présenter nos avancées et à célébrer les réussites découlant de nos multiples collaborations. Comme en témoigne le contenu de ce rapport, les communautés et organisations demeurent au cœur de nos actions et les résultats obtenus l'ont été grâce à l'implication de tous les acteurs.

Au cours de la dernière année, la réflexion sur le processus de gouvernance en santé et services sociaux s'est poursuivie et a mené à la création et à la mise en œuvre d'un groupe de travail sur le processus décisionnel ayant pour résultat une implication accrue des Premières Nations dans les décisions qui les concernent. Le renforcement des compétences a continué d'occuper une place importante dans notre planification annuelle, car tous conviennent qu'une relève doit être formée et prête à saisir les occasions qui se présentent! En ce sens, nous avons mis à jour notre offre de services afin de mieux répondre aux besoins actuels et émergents de formation.

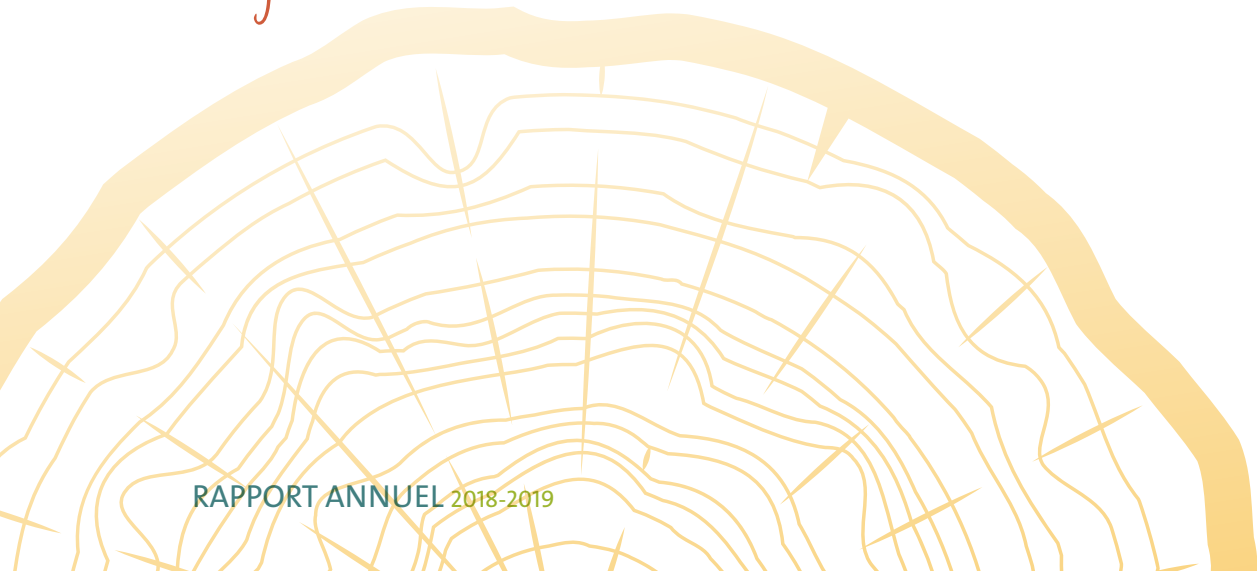
Au point de vue administratif, un nouveau feuillet corporatif a été créé et les résultats de notre audit de communication ont servi à orienter nos stratégies de communication et à amorcer une réflexion pour la conception d'un nouveau site Web au cours de la prochaine année.

C'est en bâtissant des partenariats solides que nous réussissons à maximiser nos actions dans le cadre des mandats qui nous sont confiés. Il est toujours gratifiant de constater que l'aspect collectif soutient les valeurs qui nous rassemblent pour que soient mis en œuvre des projets concrets visant à renforcer notre autonomie et à faire évoluer les communautés vers une plus grande prise en charge.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration et l'équipe de la CSSSPNQL pour leur engagement et leur soutien continus.

Tiawenhk inenh!

*Marjolaine Sioui*



# PRÉSENTATION DE LA CSSSPNQL

Créée en 1994 par les chefs de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est un organisme qui veille à la défense des intérêts des Premières Nations au Québec. Elle agit à titre de conseillère technique et de consultante dans le cadre des mandats qui lui sont confiés.

## Vision

Les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations sont en santé, ont un accès équitable à des soins et à des services de qualité, et exercent leur autodétermination et autonomie culturelle.

## Mission

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

## Valeurs organisationnelles

Les valeurs organisationnelles servent d'assise et constituent des éléments clés de la mobilisation des employés de toute organisation. Afin de réaliser sa mission et de répondre aux besoins de sa clientèle, la CSSSPNQL s'appuie sur l'expertise et l'expérience d'une équipe dynamique et engagée, et les valeurs qu'elle prône sont les suivantes :

### Respect

Attitude réciproque qui consiste à reconnaître la valeur d'autrui, de l'environnement et des spécificités culturelles des communautés et organisations des Premières Nations.

### Collaboration

Processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'engagent à atteindre des objectifs communs, selon la vision et la mission de l'organisation.

### Défense des intérêts

Promotion de l'équité, de l'égalité, de la justice et du respect des droits, influence auprès des décideurs et dénonciation des lois ou des politiques pouvant enfreindre les droits fondamentaux ou ancestraux, ou causer des inégalités sociales.

### Intégrité

Adoption d'un comportement honnête, juste et équitable.

### Culture

Respect des diversités culturelles, spirituelles, intellectuelles et affectives : modes de vie, droits, systèmes de valeurs, traditions et croyances. La culture constitue une manière distincte d'être, de penser, d'agir et de communiquer.





## Offre de services

L'offre de services de la CSSSPNQL comporte quatre volets : l'accompagnement, les formations, les outils et la gestion de l'information. Ces services sont destinés au personnel et aux intervenants travaillant auprès des populations des Premières Nations.

### Accompagnement

L'accompagnement offert est personnalisé. Il vise à favoriser l'acquisition et le développement de compétences ainsi que le renforcement du pouvoir d'agir.

### Formations

Des formations diversifiées sont mises au point ou adaptées de façon continue en fonction des besoins du milieu. Elles sont offertes dans les communautés ou les organisations, selon la demande.

### Outils

Des outils culturellement adaptés sont développés dans le but de soutenir la clientèle dans la pratique administrative, professionnelle et clinique, en fonction de la demande et des besoins.

### Gestion de l'information

La gestion de l'information comprend la conduite d'enquêtes populationnelles et l'utilisation des technologies de l'information en vue d'améliorer l'accès aux services de santé et aux services sociaux. Les services offerts se caractérisent par le soutien et le transfert de connaissances. Les données recueillies servent à alimenter les indicateurs sociaux et de santé ainsi qu'à accroître la gouvernance des Premières Nations.

## Champs d'intervention de la CSSSPNQL

La croissance de l'organisation est influencée par les mandats qui lui sont confiés ainsi que par les priorités et les besoins émergents. Dans une perspective d'accompagnement vers l'atteinte d'une plus grande autonomie locale et régionale, l'équipe de la CSSSPNQL œuvre à soutenir et à accompagner les Premières Nations à l'aide d'une approche intégrée et personnalisée.

L'organisation est structurée en sept secteurs : la direction générale et les services administratifs, la santé, les services sociaux, la petite enfance, le développement social, la recherche et les ressources informationnelles. Chaque secteur possède ses champs d'intervention et expertises dans les domaines suivants :

### DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

La direction générale voit à la saine gestion de l'organisation et à l'exécution des mandats découlant des axes stratégiques. Elle appuie les membres de son conseil d'administration et entretient un lien avec l'APNQL et ses commissions et organismes régionaux, les communautés, les organismes des Premières Nations, et ses partenaires et collaborateurs externes. L'équipe chargée de coordonner le Processus de gouvernance en santé et en services sociaux se trouve également sous la direction générale.

L'équipe administrative assure un suivi auprès de la clientèle, des fournisseurs et des partenaires financiers, en plus de soutenir tous les employés sur les plans financier, consultatif, technologique, logistique et de la gestion de projet. L'équipe administrative comprend également la gestion des ressources humaines ainsi qu'un service des communications.

### SANTÉ

Le secteur de la santé est divisé en deux équipes : l'accès aux services et les saines habitudes de vie, dans lesquelles on retrouve diverses expertises en matière d'accès aux services, d'activité physique, de nutrition et de santé publique.

Chacune des deux équipes apporte un soutien technique et participe étroitement à l'élaboration de stratégies visant à soutenir le déploiement d'initiatives communautaires adaptées aux besoins et à la culture des Premières Nations. Le secteur de la santé met au point des outils de prévention, de promotion, de sensibilisation et d'information culturellement adaptés ainsi que diverses formations qui permettent à la clientèle d'acquiescer et de mettre à jour des connaissances, et de partager leurs succès ainsi que leurs expériences.



## SERVICES SOCIAUX

Composé d'une équipe de première ligne dédiée aux services à l'enfance et à la famille et d'une autre axée sur le mieux-être communautaire, le secteur des services sociaux travaille à l'élaboration de nouvelles stratégies et de modèles adaptés, tout en offrant son expertise et son soutien aux intervenants des communautés et des organisations. Plusieurs formations sont offertes et diverses rencontres sont organisées afin de permettre aux intervenants d'échanger non seulement sur leurs réussites, mais aussi sur les enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien en matière de mieux-être, de santé mentale et de dépendances, de crises sociales, de violence familiale, de services à l'enfance et à la famille et de justice. Ces moments de concertation permettent à la clientèle de proposer des solutions afin d'améliorer leurs pratiques et leurs interventions cliniques et d'assumer une plus grande autonomie dans le développement et la prestation de leurs services.

## PETITE ENFANCE

Grâce à une équipe formée de conseillers pédagogiques et de ressources œuvrant auprès des services de garde éducatifs, le secteur de la petite enfance contribue à l'élaboration de stratégies liées au développement et à l'apprentissage des enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle soutient le personnel des communautés et les organisations dans l'analyse, l'implantation et la mise en œuvre de projets, de programmes et d'initiatives aux échelles locale, régionale et nationale. Des formations spécifiques et des outils pédagogiques sont également conçus ou adaptés. Une décentralisation financière vers les communautés et les organisations est aussi effectuée dans le cadre de l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuit (ISGPNI).

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'équipe du développement social soutient les communautés et les organisations dans l'application de la Politique-cadre sur la sécurité du revenu et dans leur développement communautaire, tout en les appuyant dans l'atteinte de leurs priorités. Elle soutient également le personnel et les intervenants dans les domaines de la bienveillance des aînés, des soins continus (soins à domicile et aide à la vie autonome), de l'insertion socioprofessionnelle, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et du renforcement de leurs capacités.

## RECHERCHE

L'équipe de la recherche réalise des enquêtes populationnelles, assure une surveillance de l'état de santé des Premières Nations au Québec et de ses déterminants, effectue des évaluations de projets, de programmes et d'initiatives, et défend les intérêts des Premières Nations dans le domaine de l'éthique, selon les priorités établies. En plus de miser sur le transfert de connaissances et l'accompagnement, elle collabore à des projets de recherche et planifie et réalise les mandats qui lui sont confiés, en étroite collaboration avec les autres secteurs de la CSSSPNQL et les autres instances concernées.

## RESSOURCES INFORMATIONNELLES

L'équipe des ressources informationnelles réalise des projets liés à la conception, à l'implantation, à la mise en œuvre, à l'utilisation, au maintien et à la modernisation des technologies de l'information en vue d'améliorer l'accessibilité des Premières Nations aux données liées aux services de santé et aux services sociaux. Les services se caractérisent par le soutien, la formation et le transfert des connaissances offerts aux communautés et aux organisations concernées. Les mandats visent principalement à favoriser la gestion et l'accès à l'information, de même que la protection des renseignements personnels. Les données recueillies servent à alimenter les indicateurs de santé et indicateurs sociaux spécifiques aux Premières Nations au Québec.

## Organisation administrative de la CSSSPNQL

L'effectif de la CSSSPNQL compte un peu plus de 80 employés aux expertises diversifiées. L'organisation privilégie une approche multisectionnelle et offre un soutien personnalisé qui favorise la concertation et la complémentarité. La direction générale est responsable du développement stratégique et organisationnel, de l'atteinte des objectifs poursuivis par l'organisation et de son administration courante. Soutenue par une équipe de gestionnaires aux expertises variées, la direction générale appuie et coordonne les travaux du conseil d'administration et assure les liens entre celui-ci, le personnel de la CSSSPNQL, l'APNQL et ses commissions et organismes régionaux, les communautés, les partenaires et les collaborateurs. L'organigramme de la CSSSPNQL se trouve en annexe.

### Processus de planification annuelle

Chaque année, l'équipe de la CSSSPNQL propose des activités découlant des axes prioritaires et des objectifs de son plan stratégique. Les priorités sont établies par le conseil d'administration et prennent en compte les besoins exprimés par le biais des comités, des rencontres et des visites effectuées dans les communautés.



## Comités coordonnés par la CSSSPNQL

La structure de gouvernance actuelle de la CSSSPNQL sollicite la participation et la collaboration de nombreux acteurs.

Les comités coordonnés par la CSSSPNQL ont été créés à la demande des communautés et organisations des Premières Nations dans le but d'assurer leur implication et leur participation aux orientations et décisions.

Voici la liste des principaux comités existants :

### GOUVERNANCE

Outre les comités de gouvernance du conseil d'administration, quatre comités soutiennent l'avancement du processus de gouvernance en santé et en services sociaux.

- Comité consultatif des chefs;
- Comité d'experts;
- Comité des partenaires;
- Comité de suivi;
- Groupe de travail sur le processus décisionnel.

### SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Réseau des directeurs de la santé des communautés des Premières Nations au Québec (comprend des rencontres conjointes avec les directeurs de la santé et des services sociaux);
- Comité régional consultatif sur les services de santé non assurés;
- Table ronde régionale sur les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations;
- Réseau d'intervenants du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones.

### DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PETITE ENFANCE

- Comité des communautés adhérentes à la Politique-cadre de la sécurité du revenu;
- Comité régional de la petite enfance des Premières Nations;
- Réseau Nishkat (services de garde).

### RECHERCHE ET RESSOURCES INFORMATIONNELLES :

- Comité consultatif en infrastructure des Premières Nations;
- Comités de déploiement ad hoc;
- Comité consultatif du Plan commun de surveillance de l'état de santé et de ses déterminants chez les Premières Nations au Québec;
- Comités consultatifs sur les enquêtes populationnelles;
- Comités ad hoc sur les projets de recherche.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CSSSPNQL est chapeauté par un conseil d'administration composé de sept membres élus par l'assemblée générale<sup>1</sup>. Le conseil d'administration possède tous les pouvoirs que lui accorde l'assemblée générale et doit remplir tous les devoirs qui s'y rattachent. Il est responsable devant les chefs de l'APNQL et l'assemblée générale de la CSSSPNQL. Afin d'assurer la bonne gouvernance de l'organisation, le conseil d'administration se dote de processus administratifs afin que les orientations stratégiques demeurent à l'avant-plan. Le rôle et les fonctions des administrateurs sont diversifiés et nécessitent leur implication sur une base continue.

## Assemblée générale annuelle

Le 12 juillet 2018, le président du conseil d'administration a convoqué une assemblée générale annuelle, tel que le prévoit la Charte et règlements généraux de la CSSSPNQL, suivie d'une session d'orientation pour les nouveaux administrateurs, en après-midi. À la suite de cette élection, le conseil d'administration pour l'année 2018-2019 était composé des membres suivants :



Président :	Derek Montour, de Kahnawake
Vice-président à la santé :	David McLaren, de Kebaowek First Nation
Vice-présidente aux services sociaux :	Amanda Larocque, de Gesgapegiag
Secrétaire-trésorière :	Betty Carré, d'Essipit
Autres administratrices :	Donna V. Metallic, de Listuguj Robin Decontie, de Kitigan Zibi Karine Régis, d'Uashat mak Mani-Utenam

## Activités réalisées

Le conseil d'administration a tenu cinq rencontres ordinaires à Montréal, à Uashat, à Québec, à Kitigan Zibi et à Listuguj, ainsi qu'un lac-à-l'épaulé à Québec, en janvier 2019.

Outre leurs activités et responsabilités courantes, les membres du conseil d'administration et le personnel délégué ont participé et collaboré à plusieurs activités de nature politique ou relationnelle. Ils ont par exemple participé aux rencontres liées au processus de gouvernance en santé et en services sociaux ainsi qu'aux rencontres coordonnées par l'APNQL et ses commissions et organismes régionaux ayant pour but la rédaction et le dépôt à l'Assemblée nationale d'un mémoire conjoint sur le projet de loi n° 2 : Loi resserrant l'encadrement du cannabis.

Au niveau national, une participation a été assurée au sein des comités coordonnés par l'Assemblée des Premières Nations. Une présentation sur les priorités en santé des Premières Nations au Québec a été faite lors de la rencontre du Comité des chefs sur la santé et des techniciens de la santé en février 2019, et des travaux ont été effectués par le groupe de travail législatif sur le projet de loi C-92 : Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis et par le groupe de travail sur la réforme du Programme d'aide au revenu.

<sup>1</sup> Se reporter au document Charte et règlement généraux de la CSSSPNQL.

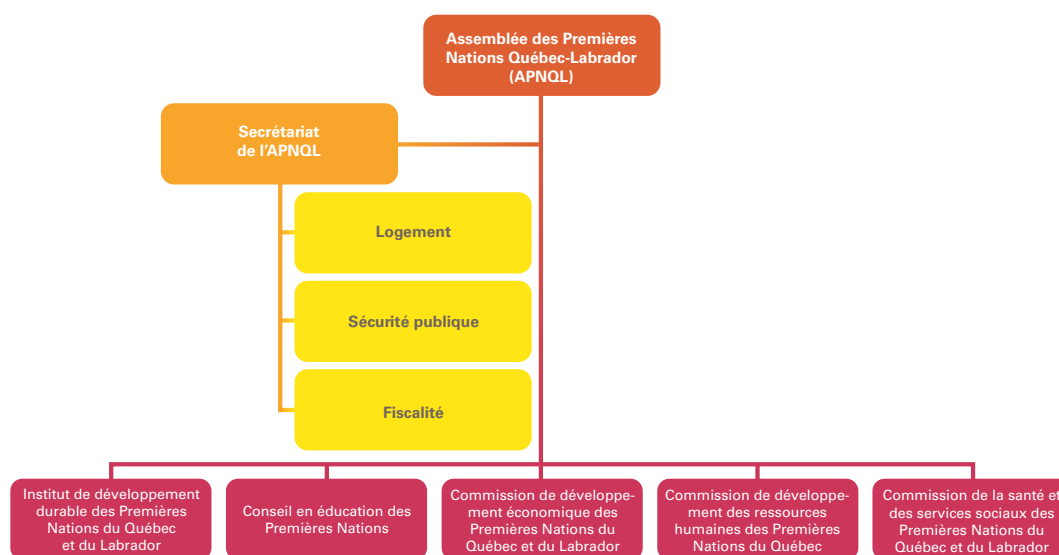
# ENVIRONNEMENT DE LA CSSSPNQL

La CSSSPNQL travaille étroitement avec l'APNQL et ses commissions et organismes régionaux (COR). Elle établit des collaborations avec les gouvernements et plusieurs organisations, notamment les organismes communautaires, les universités, les hôpitaux, les associations, les ordres professionnels et d'autres organisations des Premières Nations.

Dans le but d'assurer une veille informationnelle, la CSSSPNQL interagit de façon continue avec les autorités politiques des Premières Nations ainsi qu'avec les représentants des deux ordres de gouvernement. Appelée à répondre aux médias dans le cadre de ses mandats, elle profite de ces occasions pour sensibiliser les auditoires à la réalité des Premières Nations au Québec. Son objectif premier est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des Premières Nations.

Les progrès et les résultats obtenus sont, en grande partie, redevables au soutien des dirigeants politiques des Premières Nations et à l'excellente collaboration avec les communautés et les organisations.

L'APNQL et ses commissions et organismes régionaux :



## Clientèle

La CSSSPNQL prodigue accompagnement et services-conseils au personnel de la santé, des services sociaux, de la petite enfance, du développement social, de la recherche et des technologies des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec en fonction des mandats qui lui sont confiés.

## Collaborateurs

Afin de réaliser ses mandats, la CSSSPNQL crée de nouveaux partenariats et collabore avec une multitude d'organisations telles que des fondations, des universités, des associations professionnelles, des chaires de recherche, des hôpitaux et des groupes de défense d'intérêts.

Son financement provient de différentes sources, dont certains ministères des gouvernements

fédéral et provincial qui administrent ou soutiennent financièrement des programmes destinés aux Premières Nations. Entre autres bailleurs de fonds sources, mentionnons ceux-ci :

- Services aux Autochtones Canada – Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits et Opérations régionales
- le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- le ministère de l'Emploi et du Développement social Canada
- le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- le ministère de la Famille du Québec
- le ministère de la Justice du Québec
- l'organisme à but non lucratif Avenir d'enfants
- le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations

Ces fonds servent, entre autres, à financer l'élaboration d'outils et de formations, à défendre les intérêts des Premières Nations et à créer des lieux de partage pour les intervenants et les dirigeants qui travaillent au sein des communautés et des organisations des Premières Nations pour que celles-ci prennent davantage en charge la prestation de leurs services.

# RÉALISATIONS 2018-2019

Cette section présente les projets et activités de l'exercice financier 2018-2019 en fonction des cinq axes prioritaires du Plan stratégique 2017-2020 de la CSSSPNQL.

## Axe 1 : Accès à des soins et à des services de qualité

### 1.2 COLLABORATIONS

#### **Partenariat continu avec l'Institut national de santé publique du Québec**

En vigueur depuis 2008, ce partenariat a notamment permis de soutenir bon nombre d'activités et de projets de la CSSSPNQL dans les domaines de la santé publique, de la recherche, de la petite enfance et des services sociaux grâce au partage d'expertises, de savoirs et de connaissances de l'Institut national de santé publique du Québec avec les Premières Nations.

#### **Projet Pharmacie : étude de marché pour la création d'une bannière « Première Nation »**

Conjointement avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), la CSSSPNQL a poursuivi son étude de faisabilité dans le cadre du projet Pharmacie. Ce dernier vise à créer une bannière qui permettra à la clientèle des Premières Nations et des communautés éloignées de recevoir des services pharmaceutiques à distance, notamment par la poste.

#### **Pédiatrie sociale**

La collaboration se poursuit avec la Fondation du D<sup>r</sup> Julien dans le cadre des projets communautaires financés par Avenir d'enfants. La Fondation a offert son accompagnement aux communautés d'Uashat mak Mani-Utenam et de Manawan, et cette dernière a d'ailleurs ouvert le centre de pédiatrie sociale Mihawoso, le premier du genre dans une communauté des Premières Nations au Québec.

#### **Projet Lanterne de la Fondation Marie-Vincent**

Depuis 2017, la CSSSPNQL poursuit sa collaboration avec la Fondation Marie-Vincent dans le cadre du projet Lanterne, un programme de prévention de la violence sexuelle ciblant les enfants d'âge préscolaire et les adultes qui gravitent autour d'eux. En plus de participer aux rencontres semestrielles de la Fondation, la CSSSPNQL siège au comité qui coordonne le projet pilote d'implantation du programme Lanterne au sein des communautés de Wemotaci, de Manawan et de Nutashkuan.

#### **Partenariat canadien contre le cancer**

Grâce à une entente conclue avec le Partenariat canadien contre le cancer dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer, la CSSSPNQL s'est associée au Réseau des directeurs de la santé pour mettre au point une formation en prévention du cancer. La CSSSPNQL prépare aussi des demandes de financement pour des initiatives de renforcement des capacités des communautés en matière de lutte contre le cancer.

#### **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada**

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC s'est engagée à participer aux efforts pour combler l'écart entre les indicateurs de santé des Autochtones et ceux des Allochtones. Puisque la conciliation en santé est au cœur de sa stratégie et que celle-ci rejoint les objectifs des Premières Nations pour l'amélioration de leur état de santé, la CSSSPNQL a conclu avec la Fondation un partenariat axé sur le renforcement des capacités des communautés. Des activités de sensibilisation et de formation, entre autres, en découleront.

## Collaborations externes à des projets de recherche

La dernière année a vu se poursuivre ou commencer plusieurs collaborations :

PROJETS DE RECHERCHE	
Projet de prévention du diabète de Kahnawake	Universités Queen's et McGill
Étude populationnelle visant à comprendre les caractéristiques des cellules souches chez les Autochtones et faciliter la recherche de donneurs compatibles	Héma-Québec
Étude rétrospective : Délais et enjeux cliniques impliqués dans le continuum de soins des patients autochtones victimes d'empoisonnement	Centre antipoison du Québec
<i>Canadian Institutes of Health Research – Housing and Indigenous People's Health : A Knowledge Synthesis of Research and Housing Initiatives in Support of Practice, Policy and Advocacy</i>	Université McGill
Chaire UNESCO – La transmission culturelle chez les peuples autochtones comme dynamique de mieux-être et d'empowerment	Université du Québec à Chicoutimi
<i>Housing Conditions and Association with Social Outcomes in First Nations Communities of Quebec</i>	Université McGill Trottier Institute for Science and Public Policy
Chaire de recherche NASIVVIK en approches écosystémiques de la santé nordique	Université Laval
Participation sociale des aînés autochtones et solidarité intergénérationnelle : une synthèse des connaissances des effets sur le bien-être accru dans les communautés	Université de Sherbrooke
MIKWATISIW Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Étude pilote de biosurveillance des contaminants environnementaux et des déterminants de la santé chez les enfants et les jeunes adultes (3 à 19 ans) chez les Premières Nations au Québec	Université Laval
<i>Birth cohort data linkage study on causes and risk factors of infant hospitalizations in Aboriginal populations in Quebec</i>	CHU Sainte-Justine

## 1.2 ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN TECHNIQUE ET CONSEIL

### Principe de Jordan

La CSSSPNQL poursuit son accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du principe de Jordan.



- **Poursuite de la campagne d'information**  
Une campagne d'information sur le principe de Jordan et les dispositions qui en découlent a vu le jour à l'intention des intervenants des communautés et de la population générale des Premières Nations. La CSSSPNQL a actualisé la page de son site Web consacrée à ce principe, en plus d'expédier des notes d'information aux communautés et organisations. Elle a aussi diffusé son message par l'entremise du *Soleil Levant* et de sa page Facebook.
- **Consultation sur les pratiques novatrices pour favoriser le continuum de soins**  
En juin 2018, la CSSSPNQL a tenu une consultation régionale sur l'accès aux services portant principalement sur les pratiques novatrices qui favorisent le continuum de soins et de services pour les Premières Nations au Québec. Près d'une centaine de représentants des Premières Nations et des gouvernements fédéral et provincial étaient présents.

Les participants ont pu échanger sur les bonnes pratiques des communautés et des organisations dans le cadre de l'application du principe de Jordan, puis présenter leurs recommandations pour l'amélioration du continuum de soins des enfants des Premières Nations au Québec. Les résultats de cette rencontre ont soutenu la réflexion du gouvernement fédéral et des Premières Nations pour l'application du principe de Jordan au-delà du 31 mars 2019.

- **Rencontres, tables et comités régionaux et nationaux**  
La CSSSPNQL représente le Québec au sein de deux comités de travail sur le principe de Jordan :
  - **Le Comité régional de coordination sur le principe de Jordan**  
Ce comité a pour mandat de cerner les difficultés et d'imaginer des solutions relativement à l'octroi de services aux enfants des Premières Nations afin qu'aucun de ces derniers ne soit laissé pour compte ou abandonné par le système.
  - **La Table d'action nationale sur le principe de Jordan**  
L'objectif de cette table est de dégager des orientations pour la poursuite de l'application du principe de Jordan au-delà du 31 mars 2019.

### Révision conjointe du Programme des services de santé non assurés

La CSSSPNQL a participé activement à la révision conjointe du Programme des services de santé non assurés (SSNA). Ce processus effectué en collaboration entre l'Assemblée des Premières Nations et la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) obéit à une volonté d'améliorer le Programme des SSNA, d'élargir l'accès aux services de santé, de combler les manques et de mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Au cours de la dernière année, la CSSSPNQL a participé à quatre rencontres nationales sur le processus de révision conjointe. La mise en œuvre du plan d'action se poursuivra au cours de la prochaine année.

### Bienveillance envers les aînés

La CSSSPNQL accompagne, outille et sensibilise les communautés et organisations des Premières Nations dans la prévention de la maltraitance et la promotion de la bienveillance envers les aînés. Par ses formations, sa diffusion d'informations et ses initiatives de promotion elle contribue à l'éducation des Premières Nations en ces matières.

L'exercice financier 2018-2019 a vu la réalisation de certaines actions découlant du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 du gouvernement du Québec, parmi lesquelles l'élaboration d'un outil de sensibilisation au mieux-être des aînés des Premières Nations au Québec à l'intention du grand public ainsi que la formation « RIA – Repérer, intervenir et accompagner une personne victime de maltraitance en contexte des Premières Nations », une formation spécifique axée sur l'intervention sur le terrain qui a été offerte à une communauté.

### Rencontre régionale sur la justice réparatrice

La justice réparatrice est une approche communautaire de prévention du crime axée sur la culture et les pratiques traditionnelles des Premières Nations et des Inuits, où l'on cherche à impliquer la victime, le contrevenant et la communauté dans le processus de guérison dans l'intérêt de tous.

En décembre 2018, une rencontre régionale sur la justice réparatrice a réuni une trentaine de participants représentant les Premières Nations, les ministères de la Justice du Québec et du Canada, le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec et les Services parajudiciaires autochtones du Québec. Cette rencontre visait à favoriser le réseautage et le partage de connaissances entre les communautés et les organisations, à mieux faire connaître les besoins des communautés et à dégager des pistes de solution durable dans une perspective d'amélioration du continuum de services.

### Légalisation du cannabis

Dans le cadre de la légalisation du cannabis, la CSSSPNQL, conjointement avec l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, a tenu plusieurs rencontres et consultations régionales et conçu différents outils afin d'aider les communautés à se préparer à cette nouvelle réalité.

- **Rencontre régionale « Le cannabis : un sujet qui nous concerne tous »**  
En mai 2018, la CSSSPNQL a organisé la rencontre régionale intitulée « Le cannabis : un sujet qui nous concerne tous », lors de laquelle des communautés et des organisations des Premières Nations ont discuté des effets du cannabis, de sa mise en marché et de la réduction des méfaits causés par l'usage de cette substance. À l'issue de cette rencontre, un rapport incluant les principaux constats et les recommandations initiales des Premières Nations au Québec a été remis au gouvernement provincial.
- **Groupe de travail régional sur la légalisation du cannabis**  
La CSSSPNQL coordonne les travaux du groupe de travail régional sur la légalisation du cannabis, composé de représentants de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la sécurité publique, de la prévention de la toxicomanie, des centres de traitement des Premières Nations, du développement économique et de la recherche. Ayant pour mandat d'appuyer les communautés et les organisations des Premières Nations et d'élaborer des stratégies axées sur la réduction des méfaits causés par l'usage de cette substance et sur la prévention, le groupe de travail s'est rencontré en juillet 2018.



- **Sensibilisation et information**

Sur le plan des outils, la CSSSPNQL a mis en ligne un répertoire de ressources d'information à l'intention des intervenants de la santé, des services sociaux et du milieu scolaire, des parents, des jeunes, des élus et des gestionnaires de ressources humaines. En outre, elle a produit et distribué aux populations des Premières Nations un dépliant d'information sur les principales dispositions en vigueur à la suite de la légalisation du cannabis.

### **Pratique de la médecine traditionnelle**

En mars 2019, la CSSSPNQL a tenu une rencontre de partage au sujet de la pratique de la médecine traditionnelle. Cette rencontre, à laquelle des représentants de 12 communautés des Premières Nations et centres de traitement ont participé, avait pour objectif de favoriser les échanges, de répertorier les enjeux relatifs à la pratique de la médecine traditionnelle dans les communautés et de dresser la liste des bonnes pratiques garantes de sa pérennité. La CSSSPNQL espère que le rapport produit à la suite de la rencontre nourrira plus encore la réflexion sur ces questions.

### **Droit d'accès aux services de santé et recours administratifs des usagers**

À la demande de son conseil d'administration, la CSSSPNQL a élaboré une stratégie de soutien aux recours administratifs visant la défense des droits des usagers. Des rencontres ont été effectuées avec les différentes instances et organismes de défense des droits et des intérêts en vue de tenir une rencontre régionale à l'automne 2019. Du matériel de soutien sera également rendu disponible pour expliquer le mandat et les services offerts par ces instances, en plus de fournir aux intervenants des outils leur permettant d'orienter et de soutenir leur clientèle dans leurs démarches de recours en matière d'accès et de qualité des services de santé et sociaux.

## **1.3 ACCRÉDITATION ET QUALITÉ DES SERVICES**

### **Soutien aux établissements de soins aux adultes et aux résidences pour aînés**

L'accompagnement auprès des établissements de soins aux adultes et des résidences pour aînés des communautés des Premières Nations s'est poursuivi, et la rencontre régionale annuelle des établissements et résidences a été reportée afin d'être jumelée à celle qui portera sur le programme d'aide à la vie autonome.

### **Soutien aux centres de la petite enfance**

La CSSSPNQL soutient 18 CPE situés dans les communautés des Premières Nations au Québec en ce qui a trait à l'émission et à la gestion des permis, le traitement des plaintes et la conformité des services.

Voici un résumé des activités auprès des centres de la petite enfance (CPE) pour l'exercice financier 2018-2019 :

- plus de 3000 activités de soutien à distance réalisées;
- 25 visites dans les communautés effectuées;
- 11 permis renouvelés, sept visites de conformité faites et 5 plaintes reçues et traitées;
- démarche de traitement des plaintes mise en place et prévoyant de nouveaux mécanismes visant à faciliter le dépôt des plaintes. À cet effet, la CSSSPNQL a produit et distribué un dépliant informatif et créé une page sur son site Web;
- formation sur les rôles et responsabilités des conseils d'administration offerte aux administrateurs de CPE dans une perspective d'amélioration de la gouvernance;
- adhésion des CPE en milieu urbain qui détiennent des places pour les « enfants autochtones »;
- exercice d'un rôle-conseil auprès du ministre de la Famille sur des questions concernant les règles administratives du ministère;
- formation sur le nouvel environnement législatif depuis la légalisation du cannabis offerte aux directrices de CPE lors d'une rencontre du réseau Nishkat.

## **1.4 SUIVI EN MATIÈRE DE CONFLITS DE COMPÉTENCE**

### **Plan d'action pour la prestation de soins en milieu urbain**

La CSSSPNQL poursuit l'exécution du plan d'action entourant la situation des membres des Premières Nations contraints de déménager en ville pour recevoir des soins de santé. Des discussions sont toujours en cours afin de trouver des solutions durables pour améliorer l'accès des communautés à des services de proximité. Une mise à jour du plan d'action a été présentée aux chefs de l'APNQL le 30 mars 2019.

## Axe 2 : Gouvernance en matière de reconnaissance des droits et des intérêts des Premières Nations

### 2.1 PROCESSUS DE GOUVERNANCE EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

#### Poursuite des travaux pour la concrétisation du modèle

La phase III du processus de gouvernance en santé et en services sociaux constitue une étape charnière, puisqu'elle vise la concrétisation du modèle de gouvernance. Les travaux de la CSSSPNQL dans la dernière année ont contribué à définir la structure, les responsabilités et le fonctionnement de chacune des composantes du modèle qui sera présenté aux chefs de l'APNQL en mars 2020. Cette démarche est soutenue en continu par le Comité des partenaires et le Comité consultatif des chefs.

Entre autres réalisations, une rencontre régionale a permis de poursuivre les réflexions collectives sur les rôles, les responsabilités et les relations des composantes du modèle, en plus de valider certaines orientations quant au mandat et à l'apport de l'instance régionale à mettre en place.

#### • Collaborations et partage d'informations

Les collaborations avec les communautés et les organisations des Premières Nations ainsi qu'avec les partenaires du processus de gouvernance se sont poursuivies. En plus du partage d'informations avec les chefs de l'APNQL et des visites dans les communautés, la CSSSPNQL a participé à différents efforts de mobilisation pour la gouvernance, la santé et le mieux-être des Premières Nations, tels que la réforme du programme d'aide au revenu et l'application de la réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille. En outre, elle a été active dans beaucoup d'autres événements, dont :

- les rencontres du sous-comité du Comité des partenaires sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada;
- les rencontres du Comité de gestion de l'information pour l'élaboration d'un cadre de référence sur la gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec;
- une rencontre avec la Coalition des communautés anglophones;
- la rencontre régionale sur le logement de l'APNQL;
- le Forum sur la transformation de l'Assemblée des Premières Nations.

#### • Communication, mobilisation et gestion du changement

En plus de ses responsabilités d'informatrice en chef auprès de ses parties prenantes, la CSSSPNQL ne ménage pas ses énergies pour susciter la participation active et l'engagement des communautés et des organisations des Premières Nations dans le processus de gouvernance. Dans cette optique, elle a élaboré une stratégie de mobilisation axée sur la mise en action locale et collective. La page Web du processus de gouvernance s'est refait une beauté et s'est enrichie d'une boîte à outils destinée à soutenir les initiatives de communication locales et à stimuler l'action en contexte de changement. La CSSSPNQL a également mis en ligne des documents informatifs et des outils promotionnels pour mieux faire connaître ce processus et poursuivre la réflexion sur la concrétisation du nouveau modèle de gouvernance. En juillet 2018, en amont de son assemblée générale annuelle la CSSSPNQL a tenu une séance de travail sous le thème « Culture et gestion du changement ».

#### • Inventaire des ressources en santé et services sociaux

La CSSSPNQL a recensé les effectifs en santé et services sociaux et utilisé les données ainsi recueillies pour brosser un portrait de la situation. Ce portrait contribuera à orienter les travaux et les priorités locales et régionales en fonction des besoins en matière de santé et de mieux-être. La collecte des données s'est faite d'avril à octobre 2018 auprès de



29 communautés et d'une organisation des Premières Nations. Un rapport faisant état de ce portrait sera distribué aux communautés et organisations au cours de l'exercice budgétaire 2019-2020.

- **Processus décisionnel : cycle de planification réciproque et conjoint**

À la demande du Réseau des directeurs de la santé, un groupe de travail a été créé pour soutenir le Processus décisionnel : cycle de planification réciproque et conjoint entre les Premières Nations et Services aux Autochtones Canada. Afin d'assurer aux Premières Nations une participation active à la prise de décisions les concernant, un groupe de travail composé de représentants de six nations a reçu le mandat, entre autres, d'élaborer un guide pour encadrer et formaliser le processus décisionnel. Ce guide a été présenté aux directeurs de la santé et des services sociaux pour validation en vue de son approbation par les chefs de l'APNQL en 2019. Depuis sa création, le groupe de travail s'est rencontré à huit occasions. Les travaux menés dans le cadre du processus décisionnel tiennent compte de la nouvelle relation financière entre les Premières Nations et Services aux Autochtones Canada ainsi que de la transformation administrative de l'ancien ministère fédéral des Affaires autochtones et du Nord.

- **Évaluation du processus de gouvernance : bilan de la phase II**

En vue de la planification de la troisième phase du processus, la CSSSPNQL a procédé à l'évaluation de l'ensemble des actions et réalisations depuis 2014. Pour réaliser ce bilan, plusieurs groupes d'acteurs ont été sondés électroniquement sur leur point de vue concernant la démarche depuis le début et leurs attentes par rapport à la troisième phase : un premier sondage s'est adressé aux directeurs généraux, aux directeurs de la santé et des services sociaux et aux directeurs de centre de traitement, et un second aux employés de la CSSSPNQL. Des entrevues individuelles ont aussi été menées. La collecte de données s'est déroulée en avril et en mai 2018. Au total, 80 personnes y ont participé.

## 2.2 DÉVELOPPEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

### Soutien à l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

La CSSSPNQL a participé aux assemblées et rencontres spéciales des chefs de l'APNQL afin d'y présenter l'état d'avancement des mandats qui lui ont été confiés par voie de résolutions et de motions. L'Assemblée des Premières Nations, le secrétariat de l'APNQL et les directeurs des commissions et des organismes régionaux (COR) se sont aussi rencontrés à quelques reprises sur des sujets variés.

- Au cours de la dernière année, la CSSSPNQL n'a pas ménagé ses efforts pour coordonner des rencontres de mobilisation et pour analyser et réagir à des projets de loi et de politiques fédérales et provinciales. L'avenir du secteur des Opérations régionales à la suite de la création de Services aux Autochtones Canada et les multiples consultations et réformes de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits ont retenu une grande part de son attention. Voici les travaux coordonnés par la CSSSPNQL en matière de santé et services sociaux :
  - application des recommandations du rapport régional<sup>2</sup> découlant de la réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations<sup>3</sup>;
  - application du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA)<sup>4</sup> et du rapport régional sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) pour les Premières Nations au Québec<sup>5</sup>;
  - participation à une rencontre de dialogue et de mobilisation organisée par Services aux Autochtones Canada, en juin 2018, en compagnie de près de soixante-dix représentants issus des communautés, des conseils tribaux et des organisations régionales. Par cette rencontre, Services aux Autochtones Canada voulait connaître l'opinion des participants sur la transformation de sa stratégie de services. Les échanges se sont surtout concentrés sur la prestation de services, la réorganisation administrative, la transition et le transfert de responsabilités;
  - coordination de la mobilisation relativement au projet de réforme du Programme d'aide au revenu<sup>6</sup>;
  - dépôt d'un mémoire conjoint APNQL-CSSSPNQL concernant le projet de loi C-92 : *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.*

2 [http://www.cssspnql.com/docs/default-source/sefpn/rapp\\_final\\_sefpn\\_fra\\_webB8364820857CE8CDC65EF047.pdf?sfvrsn=2](http://www.cssspnql.com/docs/default-source/sefpn/rapp_final_sefpn_fra_webB8364820857CE8CDC65EF047.pdf?sfvrsn=2).

3 <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100035204/1533307858805>.

4 <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-jeunes-enfants-autochtones/2018-cadre.html>.

5 [http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/rapport-agje\\_fra\\_web.pdf?sfvrsn=0](http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/rapport-agje_fra_web.pdf?sfvrsn=0).

6 <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100035256/1533307528663>.

À cette liste s'ajoute celle des participations de la CSSSPNQL aux travaux du gouvernement du Québec qui touchent directement la santé et les services sociaux, soit :

- le projet de loi n° 2 : *Loi resserrant l'encadrement du cannabis*;
- le lancement en mars 2019 d'une consultation publique sur la modernisation du droit de la famille<sup>7</sup> à la lumière des nouvelles réalités familiales. L'APNQL coordonne ce dossier et la CSSSPNQL y participe afin de faire valoir aussi bien la lettre que l'esprit de la *Loi sur les biens immobiliers et matrimoniaux*<sup>8</sup>;
- une participation à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (la Commission Viens);
- une participation au comité de suivi du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits, coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).

La CSSSPNQL a présenté plusieurs documents d'analyse et d'information lors de rencontres des chefs de l'APNQL, des directeurs généraux, des directeurs de la santé et des services sociaux et autres. Enfin, les chefs de l'APNQL ont adopté deux résolutions en lien avec les mandats de la CSSSPNQL au cours de la dernière année :

- **Résolution n° 06/2018**  
*Poursuite du mandat en sport et loisirs* – Les chefs en assemblée confient à la CSSSPNQL le mandat en sport et loisirs de façon continue afin de poursuivre les activités liées à la promotion et au développement du sport, des loisirs et des saines habitudes de vie, tout en soutenant l'aspect culturel lié à ces activités, en collaboration avec le Réseau jeunesse, les communautés et organisations des Premières Nations.
- **Résolution n° 08/2018**  
*Mieux-être des aînés et des personnes en perte d'autonomie issus des Premières Nations au Québec* – L'APNQL demande aux gouvernements fédéral et provincial de travailler de concert avec les Premières Nations à la mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec la politique-cadre qui est en cours d'élaboration afin d'améliorer l'offre de services actuelle et résoudre les enjeux entourant les soins continus pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie, tels les conflits de compétence, la communication entre les parties, l'intégration de services culturellement adaptés, l'accès à des soins et à des services de qualité, le développement et le renforcement des compétences, et la clarification des rôles et de l'imputabilité de toutes les parties.

## Collectes de données en matière de conformité et d'aide au revenu

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a entrepris des exercices de conformité dans les communautés des Premières Nations partout au Canada et a créé un nouvel instrument de collecte de données (ICD) pour la reddition de comptes. Les Premières Nations au Québec ont soulevé certaines préoccupations quant à l'approche de Services aux Autochtones Canada envers la reddition de comptes. Solidaire des communautés, la CSSSPNQL a accompagné celles-ci dans une réflexion régionale à ce sujet. Elle les a sondées sur le nouvel ICD, en plus de créer un groupe de travail et d'animer plusieurs visioconférences à leur intention. Un projet pilote mené auprès d'une dizaine de communautés a débouché sur la proposition d'une nouvelle façon d'effectuer la reddition de comptes.

## Réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations

À la suite du vaste processus de consultation national mené en 2017-2018 par Services aux Autochtones Canada, les Premières Nations ont entrepris plusieurs travaux à travers tout le pays. Jusqu'à présent, la réforme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) a notamment modifié le mode de financement dudit programme. La CSSSPNQL suit de près l'évolution de cette réforme et poursuit son accompagnement auprès des communautés et des organisations, par exemple pour l'élaboration de leur plan d'action de services de première ligne sur quatre ans en fonction du nouveau processus d'approbation. Elle a aussi mis au point une séance d'information intitulée « Renouvellement du plan d'action et approche de développement des communautés », qui propose une sensibilisation à cette approche selon les nouvelles modalités du programme. Enfin, les directeurs de la santé et des services sociaux ont participé activement à la révision du Cadre de prévention régional qui sera disponible au printemps 2019.

<sup>7</sup> <https://www.justice.gouv.qc.ca/ministere/communiques/lancement-de-la-consultation-publique-sur-la-reforme-du-droit-de-la-famille/>.

<sup>8</sup> <https://www.cdebim.ca/>.

### Stratégie québécoise de prévention des surdoses d'opioïdes

Les défis posés par l'abus de drogues et d'alcool demeurent un sujet de préoccupation prioritaire pour de nombreuses communautés des Premières Nations. Afin de prévenir l'augmentation des surdoses et de réduire les impacts négatifs de la consommation d'opioïdes, la CSSSPNQL a ouvert un chantier de réflexion en collaboration avec les communautés et organisations des Premières Nations au Québec. Participant de la Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre du gouvernement du Québec, ce chantier s'inscrit dans la volonté des Premières Nations de se doter d'approches et de mesures d'intervention et de prévention adaptées à leurs réalités et à leur culture.

La CSSSPNQL a aussi amorcé en 2018-2019 une réflexion sur la question des opioïdes avec les directeurs de centres de traitement, le groupe de travail sur les dépendances et le comité régional sur la légalisation du cannabis. L'exercice a permis de dresser un état de situation en matière de consommation d'opioïdes chez les Premières Nations et d'établir les besoins des parties prenantes en ressources et en services. Le fruit de ces échanges orientera la suite des efforts dans ce dossier.

### Réforme du Programme d'aide au revenu dans les réserves

En octobre 2018, le gouvernement du Canada a lancé un processus de mobilisation dans chaque province et territoire en rapport avec son projet de réforme du Programme d'aide au revenu dans les réserves. Grâce aux informations recueillies lors d'activités de mobilisation nationales, régionales et locales, le processus de mobilisation a ouvert des pistes d'actions et débouché sur la formulation de recommandations concrètes qui reflètent les besoins, la volonté et la vision des Premières Nations sur ce qu'il faut faire ou changer pour améliorer la situation actuelle en matière d'aide au revenu, mais également d'employabilité et de mieux-être des prestataires.

Chargée de la coordination du processus de consultation au Québec, la CSSSPNQL a mis en œuvre une stratégie de consultation régionale qui a su rallier les communautés et organisations des Premières Nations. Suivant la validation des recommandations par les chefs et les intervenants du milieu, elle a déposé son rapport auprès de Services aux Autochtones Canada le 31 mai dernier.

### Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone

En novembre 2018, la CSSSPNQL, en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec en Outaouais et le Réseau DIALOG, a lancé la 2<sup>e</sup> édition de la Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone. Ayant pour objectif de promouvoir le déploiement de pratiques de recherche et de collaboration entre les partenaires, la boîte à outils soutient les décideurs des communautés des Premières Nations et des Inuits de même que les chercheurs et étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine de la recherche en contexte autochtone.

### Politique-cadre sur les soins continus

La Politique-cadre sur les soins continus est toujours en cours d'élaboration. Ce projet vise l'amélioration du continuum de services grâce à la mise en place d'une approche intégrée et de mécanismes de coordination optimale et équitable des services, en harmonie avec les approches traditionnelles et la culture des Premières Nations au Québec. La CSSSPNQL poursuit le processus d'élaboration avec la tenue de rencontres avec les partenaires, le comité d'experts et les communautés pour déterminer les pistes d'action possibles en fonction de la résolution n° 08-2018 que les chefs de l'APNQL ont adoptée au cours de la dernière année.

### Adoption et tutelle coutumières

À la suite de l'adoption de la *Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements*, la CSSSPNQL continue de soutenir les communautés dans la création d'autorités compétentes en matière d'adoption et de tutelle coutumières. De plus, elle a organisé des séances d'information et produit un guide de référence sur la mise en place des grandes lignes de l'adoption et de la tutelle coutumières. Ce guide précise le rôle de l'autorité compétente et les particularités concernant les enfants suivis par le directeur de la protection de la jeunesse, les enfants à l'extérieur de la province et les fonds disponibles. Il contient également des formulaires et des exemples de documents.

## 2.3 PLANIFICATION EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX

### Surveillance de l'état de santé et de ses déterminants chez les Premières Nations au Québec

Le Plan commun de surveillance de l'état de santé et de ses déterminants chez les Premières Nations au Québec vise à appuyer les communautés et organisations des Premières Nations au Québec dans leurs activités de planification, d'évaluation et d'intervention. À partir de données d'enquêtes populationnelles et du Registre des Indiens de Services aux Autochtones Canada, la CSSSPNQL crée des indicateurs qui permettent de suivre et de consigner l'évolution de l'état de santé et de ses déterminants. Au cours de la dernière année, elle a mis à jour 17 de ces indicateurs.

- **Dépôt du mémoire *L'information sur la santé des Premières Nations***

Plusieurs incertitudes existent en matière de surveillance de l'état de santé et de ses déterminants chez les Premières Nations au Québec. En exemple, notons le peu de données existantes ainsi que les difficultés d'accès aux registres et bases de données de la province. À cet effet, la CSSSPNQL a déposé un mémoire intitulé *L'information sur la santé des Premières Nations* devant la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec en octobre 2018. Ce mémoire a réitéré l'importance de bien documenter l'état de santé des Premières Nations et la nécessité de faciliter l'accès de ces dernières aux données sociosanitaires.

- **Création du portail PRISME**

En mars dernier, la CSSSPNQL a remplacé l'ancien portail de surveillance de l'état de santé et de ses déterminants pour les Premières Nations au Québec par son successeur, le portail PRISME. En plus d'offrir une refonte complète de l'interface, PRISME donne à ses utilisateurs la possibilité de consulter près de 70 indicateurs de santé et ses déterminants et comprend de nouvelles fonctionnalités, telles que la présentation des indicateurs par thème, la gestion personnelle des mots de passe, l'impression et le téléchargement des fiches, et enfin la possibilité de consulter plusieurs indicateurs simultanément.



Portail régional des indicateurs de santé et de mieux-être  
des Premières Nations au Québec

## Priorités de recherche pour les Premières Nations au Québec

En avril 2018, la CSSSPNQL a effectué un sondage auprès des Premières Nations en vue de soutenir les communautés et organisations dans la planification de leurs actions et de mieux définir le contexte dans lequel elles évoluent. Les résultats obtenus ont permis de brosser un portrait régional dans un rapport dont les communautés et les organisations des Premières Nations au Québec ont toutes obtenu copie. Ce rapport est susceptible notamment d'informer et d'influencer le milieu scientifique au sujet des priorités de recherche pour les Premières Nations au Québec.

## Plan d'action en santé publique chez les Premières Nations

La CSSSPNQL poursuit son travail sur le plan d'action régional dont l'objectif vise à soutenir l'offre de services en santé publique des Premières Nations au Québec et à alimenter à la fois les plans de santé communautaire et les plans d'action des services préventifs de première ligne. Les directeurs de la santé et des services sociaux en ont déjà reçu une première ébauche.

## Rencontre régionale conjointe des directeurs de la santé et des services sociaux

Le Réseau des directeurs de la santé a décidé d'élargir son cercle en incluant la participation des directeurs des services sociaux. Cette décision appuie le processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec, dont l'un des objectifs est d'établir une planification intégrée en santé et en services sociaux. La CSSSPNQL a organisé quatre rencontres dans l'année : en avril, en juin et en septembre 2018, puis en janvier 2019. L'ordre du jour a été déterminé en collaboration avec les directeurs.

## Gouvernance de l'information

Ce projet fait partie d'une stratégie nationale lancée par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) qui vise le renforcement des capacités locales et régionales en matière de gouvernance de l'information. En février 2019, la CSSSPNQL a participé à une rencontre nationale pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de gouvernance des données, à Calgary. Ce projet s'arrime à la réflexion déjà amorcée pour bonifier les activités liées à la gouvernance de l'information au Québec. La réflexion sur le renforcement des capacités en matière de gouvernance de l'information pour les Premières Nations au Québec se poursuivra au cours de la prochaine année.

- **Plan de renforcement des capacités locales et régionales en matière de gouvernance de l'information**

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2018, la CSSSPNQL a sollicité les communautés pour connaître leurs besoins. Sur cette base, elle a élaboré un plan de gouvernance de l'information et de développement des capacités au cours des mois qui ont suivi. Le plan a été validé auprès des communautés, puis déposé au Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations.

- **Cadre de référence sur la gouvernance de l'information**

En lien avec le processus de gouvernance en santé et en services sociaux, un groupe de travail travaille depuis 2017 à l'élaboration d'un cadre de référence sur la gouvernance de l'information. Ce document viendra appuyer les Premières Nations au Québec dans la prise en charge et l'encadrement de leur information et le renforcement de la gouvernance, en plus de promouvoir leur autonomie dans la mise en place de leurs propres mécanismes de gouvernance en la matière. La version finale sera disponible à l'été 2019.

## Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador

- **Création d'un nouvel atelier**

Le nouvel atelier « Se familiariser avec le Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador » fait maintenant partie de l'offre de services de la CSSSPNQL. Créé au cours de l'exercice financier 2018-2019, cet atelier s'adresse à ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur la recherche en contexte des Premières Nations. À la fois théorique et pratique, cet atelier laisse les participants se familiariser avec le contexte de recherche qui se déroule sur le territoire des Premières Nations ou auprès de leurs populations ainsi qu'avec les principes PCAP®, qui concernent la propriété, le contrôle, l'accès et la possession des données.

- **Élaboration du guide d'accompagnement du protocole de recherche**

La CSSSPNQL a élaboré un guide d'accompagnement du protocole de recherche. Diffusé au printemps 2019, ce guide s'adresse à toute personne ou organisation qui souhaite réaliser un projet de recherche avec les Premières Nations, ou sur le territoire des Premières Nations au Québec. Il résume le Protocole de recherche de l'APNQL et se concentre principalement sur la méthodologie de recherche à suivre.

## Axe 3 : Renforcement des capacités

### 3.1 LEADERSHIP LOCAL, POLITIQUE ET ADMINISTRATIF EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

#### Cadre de référence sur la périnatalité et la petite enfance

Le cadre de référence sur la périnatalité et la petite enfance intitulé « La culture, un cadeau pour les générations à venir » a été lancé en décembre 2018. Fruit de consultations auprès d'aînés et d'intervenants des Premières Nations, cet outil fournit des références en matière de pratiques culturelles associées à la grossesse et à la petite enfance afin de préserver, de transmettre et de renforcer les façons de faire traditionnelles, en plus de perpétuer les différents enseignements et cérémonies entourant la périnatalité chez les Premières Nations au Québec. Cet outil pourra bénéficier non seulement à la population des Premières Nations, aux intervenants et aux professionnels qui travaillent auprès des Premières Nations, mais également à toute personne qui souhaite en apprendre davantage sur le sujet.

#### Continuum de services en santé mentale et dépendances

Guidé par les besoins, les capacités et les défis à l'échelle des communautés, le projet a pour but principal d'améliorer l'accès, l'intégration et la continuité des services d'intervention en santé mentale et en situation de dépendance pour les Premières Nations à l'aide d'ententes de collaboration conclues entre les partenaires de lutte contre les dépendances, l'itinérance et les problèmes de santé mentale et de santé publique du réseau québécois, d'une part, et les communautés des Premières Nations au Québec<sup>9</sup>, de l'autre.

En 2018-2019, la CSSSPNQL a apporté son soutien au groupe de travail des communautés innues et du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord pour l'amélioration des trajectoires de services dans la région. Du côté des ententes de collaboration, une nouvelle entente a été signée, une autre a été renouvelée et deux sont en préparation sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue respectivement.

#### Prévention du suicide

De façon continue, la CSSSPNQL accompagne les communautés et organisations des Premières Nations au Québec dans l'adoption des meilleures pratiques en prévention du suicide. Elle a prodigué des formations aux intervenants et à la population des Premières Nations à plusieurs reprises au cours de l'année. La CSSSPNQL coordonne aussi la Table de concertation régionale sur les situations de crise. En ce sens, elle soutient les communautés dans la révision des protocoles et des trajectoires de services (suicide, violence familiale, homicide) en situation de crise et de postvention.

#### Rencontre régionale : « Le sport et l'activité physique chez les Premières Nations au Québec »

En octobre 2018, plus de 30 participants des communautés des Premières Nations et d'organisations sportives provinciales se sont réunis dans le cadre de la rencontre régionale « Le sport et l'activité physique chez les Premières Nations au Québec ». Cette rencontre entendait promouvoir les services de développement du sport, y compris la certification des intervenants et des entraîneurs, mais aussi présenter la structure du sport au Québec et, surtout, créer un réseau d'intervenants en vue de favoriser le partage des bonnes pratiques et la diffusion d'informations sur le sport, l'activité physique et les saines habitudes de vie.

9 Cette démarche ne vise pas les communautés conventionnées.



### Soutien aux projets communautaires financés par Avenir d'enfants

Dans le cadre de son entente avec Avenir d'enfants, qui vise à favoriser la mobilisation communautaire et la collaboration intersectorielle autour du développement des enfants de 0 à 5 ans et des familles, la CSSSPNQL accompagne les communautés des Premières Nations dans la planification et la réalisation de leurs projets communautaires. Elle offre également des formations axées sur la prévention ainsi que sur la promotion de l'éducation, du développement de la petite enfance et des habiletés parentales. Se terminant au 31 mars 2020, cette entente a aidé 24 communautés à obtenir le financement nécessaire pour réaliser leurs projets.

Au cours de la dernière année, la CSSSPNQL a amorcé la mise à jour et la bonification de sa trousse de mobilisation destinée aux coordonnateurs des projets communautaires et déposé un rapport issu de l'évaluation des effets et des retombées de l'Entente avec Avenir d'enfants. Dans le cadre de leurs projets, les communautés ont poursuivi la réflexion entourant la pérennité de leur table locale de mobilisation et de concertation au-delà de la fin de l'entente. Invitée au Forum international sur la santé des enfants autochtones, à Calgary, en mars 2019, la CSSSPNQL y a présenté un aperçu des projets réalisés dans le cadre de cette entente.

### Lutte contre le tabagisme

L'accompagnement s'est poursuivi en matière de prévention du tabagisme, d'abandon du tabagisme et de protection contre l'exposition à la fumée secondaire dans les communautés et organisations des Premières Nations qui bénéficient de financement dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le tabac et du Programme de lutte contre le tabagisme du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Depuis octobre 2018, les intervenants des communautés peuvent suivre une formation en ligne bilingue de perfectionnement professionnel pour mieux accompagner les fumeurs dans leur démarche d'abandon. La CSSSPNQL fait également partie du groupe de consultation formé de représentants des Premières Nations et des Inuits pour la proposition d'objectifs, de mesures et de pistes d'actions dans le cadre du renouvellement du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2020-2025.

### Formation pour entraîneurs d'athlètes des Premières Nations et des Inuits

En collaboration avec l'Association canadienne des entraîneurs, la CSSSPNQL a formé un formateur bilingue pour offrir aux Premières Nations au Québec les Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones. Obligatoire pour tous les entraîneurs participant aux Jeux autochtones d'Amérique du Nord, cette formation pourra dorénavant être offerte aux entraîneurs francophones. La CSSSPNQL a organisé deux formations, l'une en anglais en novembre 2018 qui a permis de former 13 entraîneurs, et l'autre en français, en février 2019, qui a été suivie par 15 entraîneurs. Fait à noter : cette formation en français fut la première du genre au Canada.



### 3.2 DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES COMPÉTENCES

Au fil des ans, la CSSSPNQL a créé une offre de services des plus diversifiées qui évolue sans cesse en fonction des besoins du milieu. Aujourd’hui, l’offre comprend quatre volets : accompagnement; outils; formations; gestion de l’information.

Les formations sont mises au point et offertes dans le cadre d’événements d’envergure régionale ou communautaire. Voici une liste non exhaustive des formations offertes au cours de l’exercice financier 2018-2019<sup>10</sup>.

NOM DE LA FORMATION	Nombre de séances offertes en 2018-2019
RIA : Repérer, intervenir et accompagner une personne victime de maltraitance en contexte des Premières Nations	1
Ce n’est pas correct! Sensibilisation à la maltraitance et au mieux-être des aînés	12
I-CLSC : implantation, reddition de comptes et saisie de données	22
Croqu’Plaisir : Alimentation des enfants de 2 à 5 ans	2
Se familiariser avec le Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador	2
Protection des renseignements personnels sur les Premières Nations	2
Téléophtalmologie : dépistage de la rétinopathie diabétique Formation technique et clinique	3
Utilisation de vos données	7
Formation sur le Programme de la sécurité du revenu	12
Entrevue motivationnelle – Le cycle de la dépendance	1
PNLAADA – Évaluation et utilisation des formulaires standardisés	1
Sentinelle	1
Intervenir auprès de la personne suicidaire à l’aide des bonnes pratiques	14
Intervenir auprès des pères	2
Intervention par la culture	1
Formation des intervieweurs pour l’Enquête sur le développement de la main-d’œuvre et de l’emploi chez les Premières Nations	5
Séances de sensibilisation : environnements favorables aux saines habitudes de vie	3
Prévention du diabète	1
Soins tenant compte des traumatismes	1
Kirano (programme favorisant l’adoption de saines habitudes de vie)	2
Sensibilisation des infirmières aux questions de sécurité	2
Formation sur les soins podologiques	1
En route vers la santé! (Programme de nutrition dans les écoles)	3
Développement des compétences des intervenants en soins palliatifs et de fin de vie	1
Formation de base en éducation à la petite enfance chez les Premières Nations	1
Planification des activités pédagogiques	5
Accompagnement des parents en période prénatale et postnatale et suivi de grossesse	2
L’importance de l’évaluation et du plan de traitement en relation d’aide	1
Santé mentale et premiers soins	1
Examen clinique de l’adulte et de l’aîné	1

10 Pour la description complète des formations, veuillez consulter l’offre de services au [cssspnql.com](http://cssspnql.com).



### **Plan d'action régional contre les agressions sexuelles**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional contre les agressions sexuelles, élaboré l'an dernier pour contrer le cycle de la violence sexuelle chez les Premières Nations par le soutien aux victimes et aux agresseurs dans leur chemin vers la guérison, le CSSSPNQL a sondé les directeurs de santé et des services sociaux et les coordonnateurs cliniques des communautés et des organisations des Premières Nations sur ce que devraient être les priorités d'action en lien avec le traitement des agressions sexuelles au sein des communautés. Avec Femmes autochtones du Québec et d'autres experts, la CSSSPNQL siège au comité de suivi du plan d'action régional.

### **Renforcement des capacités des agents et des gestionnaires du Programme d'aide au revenu**

La CSSSPNQL offre en continu de l'accompagnement, de la formation et du coaching en matière de développement des capacités techniques et professionnelles aux agents et gestionnaires du Programme d'aide au revenu. Elle crée aussi des outils ad hoc, selon les besoins, au sujet de la Politique-cadre sur la sécurité du revenu des Premières Nations au Québec à l'intention des agents d'aide au revenu des communautés. Une nouvelle section sur la plateforme virtuelle des agents et conseillers en aide au revenu a été créée pour favoriser l'adoption des bonnes pratiques par les communautés.

### **Services de santé non assurés et accès aux services : accompagnement et agent de liaison**

La CSSSPNQL a piloté plusieurs activités en vue d'améliorer le continuum de services avec le réseau québécois. Même si les difficultés rencontrées découlent souvent de conflits de compétences en droit, des solutions à plus long terme doivent être envisagées afin que chaque citoyen puisse obtenir les services auxquels il a droit. Concernant les activités du Programme des services de santé non assurés, la CSSSPNQL a traité plus de 250 demandes d'accompagnement, démarches d'appel ou demandes de renseignements diverses venant d'intervenants communautaires désireux que leurs clientèles reçoivent les bons soins et services de santé.

### **Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits au Québec**

Le Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits au Québec (PFMPNIQ) promeut la profession médicale et soutient les candidats des Premières Nations et des Inuits souhaitant intégrer l'une des quatre facultés de médecine au Québec à l'aide d'une structure d'accueil qui facilite leur admission et leur intégration tout au long de leurs études. À ce jour, le programme a admis 44 étudiants des Premières Nations, dont six ont déjà terminé leur formation et sont maintenant médecins de famille ou médecins spécialistes.

En continu, la CSSSPNQL soutient les étudiants du PFMPNIQ et mène des activités de recrutement et de sensibilisation, en plus de promouvoir les stages précliniques dans des communautés et certaines organisations des Premières Nations et des Inuits. Cette année, ce partenariat a contribué à faire passer de quatre à six le nombre de places réservées annuellement aux étudiants des Premières Nations et des Inuits.

### **Plan de formation du personnel infirmier**

Plusieurs formations régionales à l'intention du personnel infirmier des communautés des Premières Nations ont été offertes au cours de la dernière année. La CSSSPNQL multiplie ses efforts afin de proposer des formations répondant aux besoins exprimés par ce personnel. Le plan de formation s'inscrit dans la volonté d'accompagner et de soutenir les intervenants pour favoriser l'accès des populations à des soins et des services de qualité, culturellement adaptés et respectueux des meilleures pratiques professionnelles et éthiques.

### ***Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines***

Dans le cadre de l'application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, l'élaboration de mesures adaptées de formation qualifiante, de reconnaissance professionnelle et de rehaussement des compétences destinées aux travailleurs sociaux des Premières Nations est de mise. Au cours de la dernière année, la CSSSPNQL a brossé un portrait des intervenants des Premières Nations et des Inuits touchés par cette loi. Elle a également répertorié les outils de formation, d'intervention et d'évaluation qui sont adaptés au contexte des Premières Nations et des Inuits, en plus de travailler à l'élaboration de stratégies de formation. Un répertoire des compétences culturelles et cliniques pour intervenir en relation d'aide est en cours d'élaboration et une formation sera prochainement mise au point.

### **Plan de formation du personnel des services de garde et éducatifs à l'enfance**

Dans le but de soutenir le développement et le renforcement des compétences du personnel des services de garde et éducatifs à l'enfance, la CSSSPNQL s'occupe actuellement d'élaborer des stratégies de formation s'appuyant sur une approche holistique axée sur les forces et la diversité culturelle. Pour y parvenir, elle a demandé aux gestionnaires, aux administrateurs et aux éducatrices des centres de la petite enfance de répondre à un sondage. Il s'agit de la première phase de ce projet, qui a permis de répertorier les besoins en formation et d'établir le degré de priorité pour chacune d'elle. La phase 2, déjà amorcée, ciblera les autres types de services de garde éducatifs et le Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (PAPPN).

## **3.3 ACCÈS À DES INFRASTRUCTURES, À DES ÉQUIPEMENTS ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

### **Système de gestion de l'information I-CLSC**

Le projet pilote mené auprès des communautés de Listuguj et de Pessamit dans le contexte du remplacement de l'application électronique de rapport statistique sur la prestation des services (e-RSPS) par le système de gestion de l'information I-CLSC s'est terminé de manière concluante. Rappelons que cette démarche visait à étendre l'utilisation d'I-CLSC pour la collecte des données significatives liées au Programme de soins à domicile et en milieu communautaire. Après avoir élaboré un modèle d'implantation optimal tiré de l'expérience des communautés participantes au projet pilote, la CSSSPNQL est maintenant en mesure de l'offrir aux autres communautés qui souhaitent l'utiliser. À ce jour, cinq communautés le font.



### Réseau de services intégrés pour les personnes adultes

Le système informatisé du Réseau de services intégrés pour les personnes adultes (RSIPA) contient des mécanismes qui permettent de centraliser et de mieux coordonner les services offerts aux personnes adultes en perte d'autonomie. La CSSSPNQL poursuit ses démarches pour la conclusion d'ententes de déploiement de ce système au sein des communautés des Premières Nations au Québec :

1. une entente relative au déploiement et à l'utilisation de l'actif informationnel du Réseau de services intégrés pour les personnes adultes (RSIPA) et ses modalités afférentes;
2. une entente de collaboration relative à l'utilisation de l'actif informationnel du Réseau de services intégrés pour les personnes adultes (RSIPA) par les communautés des Premières Nations au Québec<sup>11</sup>;
3. une entente sur la propriété intellectuelle des outils dont le CESS détient les droits d'auteur ainsi que les conditions d'utilisation des données et la formation dans le cadre du déploiement et de l'utilisation de l'actif informationnel du Réseau de services intégrés pour les personnes adultes (RSIPA) dans les communautés des Premières Nations au Québec<sup>12</sup>.

### Téléophtalmologie : service de dépistage de la rétinopathie diabétique

Grâce à la téléophtalmologie, un service de dépistage à distance de la rétinopathie diabétique est offert en continu aux communautés des Premières Nations au Québec et il s'inscrit dans le cadre des initiatives de prévention du diabète.

La CSSSPNQL accompagne les communautés utilisatrices à la fois pour soutenir la pérennité de ce service et pour maintenir l'autonomie et la qualité optimale de dispense du service. De la formation et du soutien clinique et technique sont offerts aux infirmiers et aux techniciens imageurs de façon continue. L'événement annuel sur la téléophtalmologie a eu lieu à Montréal, en janvier 2019; les participants ont eu droit à une formation de perfectionnement à cette occasion.

### Mise au point et prédéploiement du système Horizon

Au cours de la dernière année, la CSSSPNQL et l'entreprise LIBÉO ont poursuivi la mise au point du système Horizon. Cette refonte du système PING vise principalement à mieux répondre aux besoins des agents et conseillers des communautés. Les premiers essais menés dans sept communautés ont servi à mettre certaines fonctionnalités à l'épreuve et à contrôler la qualité générale du système. Les parties prenantes ont eu droit à des présentations sur les fonctionnalités d'Horizon, les grandes étapes du projet et l'état de son avancement lors de rencontres régionales et de visioconférences. En outre, la CSSSPNQL a préparé une trousse de déploiement que chaque communauté recevra en préparation à la migration de PING vers Horizon.

En janvier 2019, le prédéploiement a commencé dans deux communautés pilotes.



# HORIZON

<sup>11</sup> Cette démarche ne vise pas les communautés conventionnées.

<sup>12</sup> Idem.

### Système de dossier médical électronique

Les démarches d'acquisition d'un système de dossier médical électronique (DMÉ) pour les communautés des Premières Nations ont continué de cheminer.

En mai 2018, les Premières Nations au Québec ont opté pour une solution régionale offerte à l'ensemble des communautés. Parallèlement aux analyses effectuées par la CSSSPNQL sur l'hébergement régional des données provenant du DMÉ, un sondage a été mené à l'été 2018 afin de mieux cerner les besoins des communautés. À la suite à l'appel d'intérêt qui a été lancé, trois communautés ont été sélectionnées pour faire partie du projet pilote en vue du déploiement d'un système régional. À l'automne, la CSSSPNQL a analysé trois soumissions déposées par des fournisseurs de services de DMÉ. Les communautés pilotes ont retenu la solution MYLE du fournisseur MEDFAR comme système régional. Les discussions se poursuivent avec le fournisseur pour conclure des ententes de service régional pour l'ensemble des Premières Nations au Québec.

### Soutien financier pour rénovations dans les services de garde

L'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI) est un programme fédéral qui vise à améliorer l'offre de services de garde dans les communautés au Canada. Ce programme comprend deux volets, soit les immobilisations et le renforcement des capacités (ce qui inclut la formation et la culture), et c'est à la CSSSPNQL qu'il revient de distribuer les fonds de l'ISGPNI aux communautés des Premières Nations au Québec participantes. Au cours de la dernière année, cinq communautés ont reçu des fonds d'immobilisations visant à soutenir des rénovations majeures dans les services de garde.

## 3.4 AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE DE LA CSSSPNQL

### Audit de communication externe

Dans un souci d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses communications avec sa clientèle, la CSSSPNQL a tenu un audit de communication externe au printemps 2018. D'une part, l'audit a mis en lumière les besoins et les préférences communicationnelles de sa clientèle et, d'autre part, il a servi à brosser le portrait des efforts de communication de la CSSSPNQL en évaluant l'efficacité, la portée et la pertinence des pratiques et des outils actuels.

Quelque 110 personnes ont participé à la collecte d'information par l'entremise de groupes de discussion et de deux questionnaires en ligne, dont l'un portait tout entier sur la page Facebook. Les résultats obtenus ont servi à déterminer les points à améliorer en matière de communication et à formuler des recommandations en guise de guide pour l'élaboration du plan de communication organisationnel de l'organisation.

### Refonte du site Web de la CSSSPNQL

Près de cinq ans après la mise en ligne de son site Web actuel, la CSSSPNQL est consciente de la nécessité de s'adapter aux besoins de sa clientèle ainsi qu'aux tendances et standards technologiques d'aujourd'hui. À la lumière des constats et des résultats découlant de son audit de communication, elle s'est vu recommander la refonte complète de son site. Avant d'entreprendre toute démarche en ce sens, la CSSSPNQL a procédé à une réflexion à l'interne à l'automne 2018 pour cerner les enjeux et lacunes du site actuel, définir les améliorations souhaitables et explorer les options à sa portée. Les recommandations qui découleront de cet exercice guideront la refonte.

### Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations

Soucieuse de toujours remplir sa mission au mieux, la CSSSPNQL poursuit la mise en application du Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations (CACO) afin de soutenir ses employés dans leurs pratiques et interventions auprès de la clientèle. Les nouveaux employés ont reçu la formation du module 1, tandis que les vétérans ont eu droit à celle du module 2. La journée annuelle du CACO, a également été soulignée le 1<sup>er</sup> avril, par le biais d'activités rassembleuses. En continu, la CSSSPNQL poursuit ses réflexions et ses démarches pour la conception d'outils organisationnels d'amélioration et de renforcement des approches et des pratiques d'accompagnement.

## Réorganisation interne de la CSSSPNQL

Afin de mieux répondre aux besoins émergents des communautés et des organisations, la CSSSPNQL et son conseil d'administration ont amorcé en 2018 une réflexion sur la réorganisation de ses effectifs. Ce processus vise entre autres le pilotage de postes de chefs d'équipe au sein de quatre secteurs de l'organisation : la santé, les services sociaux, la petite enfance et le développement social.

Déjà, la réflexion a mené au réaménagement de certains postes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019. La démarche, qui avait été présentée à l'ensemble des employés en mars, a reçu l'aval du conseil d'administration. Elle sera évaluée en continu jusqu'au 31 mars 2020 afin d'en valider l'efficacité.

## Création ou mise à niveau de systèmes informatiques internes et externes

Dans le but de maintenir la qualité de ses systèmes informatiques et de mieux soutenir la clientèle et les employés, la CSSSPNQL programme de nouvelles plateformes et optimise les systèmes existants. Les expertises conjointes de son service des technologies de l'information et de son service des communications lui ont permis de simplifier et de moderniser non seulement ses processus et ses outils administratifs internes, mais encore le classement de ses banques de photos et d'images — classement désormais centralisé et amélioré grâce à l'outil Photo Station — et l'accès à celles-ci.

## Création et révision de politiques internes

Le Comité de vérification des politiques du conseil d'administration a adopté les modifications apportées à la politique de gestion des ressources humaines de la CSSSPNQL. Cette mise à jour inclut les nouvelles dispositions conséquentes à la légalisation du cannabis ainsi que l'ajout d'une section sur la santé et le mieux-être. Ces changements découlent des modifications apportées au Code canadien du travail. Enfin, le code d'éthique des employés fait maintenant partie intégrante de cette politique.

# Axe 4 : Saines habitudes de vie

## 4.1 PRISE EN CHARGE ET AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE

### Enquêtes populationnelles

La réalisation d'enquêtes populationnelles s'inscrit dans une démarche de décolonisation de la recherche chez les Premières Nations. La CSSSPNQL coordonne ces enquêtes qui comblent un manque d'informations et tracent un portrait documenté de l'état de santé et la situation sociale des Premières Nations.

- **Enquête régionale sur la santé des Premières Nations (ERS)**

Les participants à la séance de travail de juillet 2018 en amont de l'assemblée générale annuelle de la CSSSPNQL ont assisté au dévoilement du rapport de la phase 3 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières nations (ERS). Le rapport comprend 20 cahiers de résultats portant sur les thèmes suivants : portrait sociodémographique; emploi, revenu et insécurité alimentaire; éducation; langue et culture; logement; accessibilité et utilisation des services de santé; soins à domicile; mobilité et bien-être communautaire; tabagisme; consommation d'alcool et de drogues, cyberdépendance et problèmes liés aux jeux de hasard; alimentation et activité physique; état de santé et problèmes de santé chroniques; diabète et obésité; bien-être individuel, santé mentale et maltraitance des aînés; traumatismes non intentionnels; comportements sexuels et prévention; santé buccodentaire; services de santé préventifs; pensionnats autochtones et services de protection de la jeunesse; et santé maternelle et infantile. Une vidéo promotionnelle expliquant les objectifs de l'ERS a aussi été produite pour en souligner les 20 ans d'existence.

- **Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations**

L'Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations (EDMEPN) vise à dresser un portrait statistique des conditions de travail et d'emploi dans les communautés des Premières Nations. Celle-ci s'échelonne sur cinq ans, soit jusqu'en 2021. La CSSSPNQL, en collaboration avec ses partenaires régionaux (la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador, le Conseil en Éducation des Premières Nations, le Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador et l'Institut Tshakapesh), est responsable de sa coordination au Québec.

Le processus a débuté par le recrutement et la formation des intervieweurs au sein des communautés participantes à l'enquête. La cueillette de données s'est amorcée au printemps 2019 et une capsule vidéo présentant l'EDMEPN a également été produite et diffusée.



### Négligence des enfants chez les Premières Nations au Québec

Le phénomène de la négligence des enfants chez les Premières Nations est à ce jour peu documenté. Dans le but de mieux comprendre ce phénomène et de trouver des pistes d'action susceptibles de mener à une diminution du nombre d'enfants des Premières Nations pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse pour cause de négligence ou risque sérieux de négligence, la CSSSPNQL et ses collaborateurs ont amorcé en 2019 un projet de recherche de deux ans. Les données amassées permettront de :

- déterminer les meilleures méthodes pour aborder la négligence envers les enfants avec les Premières Nations;
- découvrir les facteurs sur lesquels les familles et les communautés ont le pouvoir d'agir pour favoriser le bien-être global des enfants;
- mieux comprendre les processus de collaboration entre les familles, les services d'aide de première ligne et les services de protection de la jeunesse;
- débroussailler des pistes d'action pour l'élaboration d'un modèle de services en protection de la jeunesse culturellement sécuritaire pour les Premières Nations.

### Coordination de l'équipe Porte de l'Est et du Nord

Mandatée par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) pour promouvoir les activités de sports et de loisirs, la CSSSPNQL coordonne la participation de l'équipe Porte de l'Est et du Nord (PEN) à différentes compétitions sportives dans l'ensemble du Canada, dont le Championnat national autochtone de hockey et les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN). Plus spécifiquement, la CSSSPNQL est responsable du volet logistique sur trois fronts :

1. le recrutement des entraîneurs, des entraîneurs adjoints et des gérants d'équipe;
2. la sélection (en collaboration avec les entraîneurs) et l'inscription des athlètes;
3. les communications.

- **Championnat national autochtone de hockey**

En amont du Championnat national autochtone de hockey qui s'est déroulé du 5 au 12 mai 2019 à Whitehorse, au Yukon, la CSSSPNQL a organisé un concours de talent pour dessinateurs, peintres et graphistes en tous genres, professionnels ou amateurs, des Premières Nations et des Inuits pour la création du nouveau logo des équipes féminine et masculine de hockey. Parallèlement à ce concours, un appel de candidatures a été lancé pour recruter les entraîneurs de chacune des équipes, après quoi un camp de sélection des 33 joueurs et joueuses de l'équipe PEN s'est déroulé à Kahnawake sur deux jours, en mars.

- **Jeux autochtones de l'Amérique du Nord**

La CSSSPNQL prépare la participation de l'équipe PEN aux prochains JAAN qui se dérouleront à l'été 2020 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le recrutement des entraîneurs, des entraîneurs adjoints et des gérants d'équipe est maintenant terminé. Pour leur part, les camps de sélection des jeunes athlètes qui compétitionneront dans chacune des disciplines et catégories sont en cours jusqu'en novembre 2019.



## 4.2 SENSIBILISATION ET INFORMATION SUR L'ÉTAT DE SANTÉ ET LES CONDITIONS DE VIE DES PREMIÈRES NATIONS

### Rencontre régionale en santé mentale et mieux-être

Une rencontre régionale sous le thème de la santé mentale et du mieux-être s'est tenue en mars 2019. Réunissant des intervenants et des coordonnateurs dans les domaines de la santé mentale, des dépendances et de la culture au sein des communautés des Premières Nations, cette rencontre avait pour objectif de favoriser la concertation et les échanges entre les communautés en plus de recenser les initiatives prometteuses et inspirantes dans le champ du mieux-être mental. Les principaux constats et les besoins de formation exprimés par les participants contribueront à l'amélioration du soutien aux communautés et aux organisations pour la mise en place de services liés à la santé mentale, à l'aide d'une approche intégrée et multidisciplinaire.

### Bilan sommaire du Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017

Résultat d'un travail de concertation et de mobilisation collective, le Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017 intitulé *Remédier aux disparités... Accélérer le changement* avait été élaboré dans la perspective d'amener les Premières Nations à se doter d'une vision d'avenir et de réaffirmer leur droit à décider de leurs propres orientations en matière de santé et de mieux-être afin de remédier progressivement aux disparités qu'ils présentent par rapport au reste des Canadiens.

Une évaluation qualitative et quantitative des progrès découlant de la mise en œuvre du plan directeur 2007-2017 est en cours. Les informations recueillies et analysées viennent de diverses sources, dont les rapports de l'ERS et le portail PRISME. Des entretiens ont également été réalisés auprès des commissions et organismes régionaux de l'APNQL et de l'Institut Tshakapesh. Les principaux constats de cette évaluation ont servi à dresser un bilan sommaire du plan directeur qui sera présenté sous forme de rapport, en juillet 2019.

### Campagnes de prévention et de sensibilisation

- **Journée du mieux-être des Premières Nations**

Chaque année, le 1<sup>er</sup> février est l'occasion de souligner la Journée du mieux-être des Premières Nations au Québec, une tradition instituée en 2011 par les chefs de l'APNQL à la suite de la tenue d'un grand Sommet sur les dépendances.

Pour honorer le thème de l'édition 2019, « Mon mieux-être m'appartient et je m'inspire! », la CSSSPNQL a conçu un outil ludique pour favoriser la réflexion. Le jeu comprend 60 cartes à utiliser au quotidien et s'accompagne d'une affiche promotionnelle de cette journée. Les cartes proposent des messages inspirants visant à renforcer l'estime de soi et à sensibiliser la population au mieux-être individuel et collectif.

- **Semaine de prévention du suicide**

La 29<sup>e</sup> Semaine de prévention du suicide s'est tenue du 3 au 9 février, donc tout juste après la Journée du mieux-être des Premières Nations. Au même titre que l'année précédente, la semaine s'est déroulée sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ».

Pour cette édition, la CSSSPNQL a produit un outil qui, tout comme celui créé pour la Journée du mieux-être, a comme thème un élément fondamental de la prévention et du mieux-être, soit la promotion de la vie. Le Journal créatif contient des exercices personnels favorisant la réflexion, la découverte de soi, la mise en action positive et le changement. Il entend amener les gens à mieux se connaître grâce à des activités positives et stimulantes, le tout dans une perspective holistique.



Ayant été conçus et distribués conjointement, le jeu de cartes et le journal créatif sont inspirés des quatre quartiers de la roue de médecine qui représentent les aspects mental, physique, émotionnel et spirituel d'une personne. La demande a été au rendez-vous, car plus de 10 000 exemplaires ont été distribués au sein des communautés et organisations.

- **Campagne de sensibilisation à la santé sexuelle « Être bien ensemble »**

En lien avec la Semaine de sensibilisation au sida chez les Autochtones qui se déroule en décembre de chaque année, la CSSSPNQL a lancé une campagne de sensibilisation à la santé sexuelle pour les Premières Nations au Québec. Celle-ci se déroulera sur trois ans. Au fil des thèmes abordés, la campagne promouvra la santé et la diversité sexuelles en plus de susciter l'émergence d'une vision saine et respectueuse de la sexualité qui favorise les changements d'attitudes, de perceptions et de comportements.

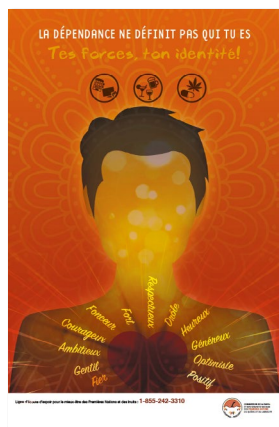
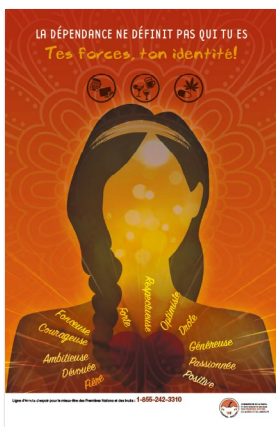
Le thème du premier volet de la campagne « Être bien ensemble » est celui des relations saines. Une affiche ainsi qu'une fiche informative portant sur la communication ont été produites et distribuées dans chacune des communautés et organisations des Premières Nations. De plus, la CSSSPNQL a mis à la disposition des intervenants de nombreuses références utiles et publié chaque mois sur sa page Facebook du contenu pratique et informatif à l'intention du grand public.



- **Semaine de prévention des dépendances**

À l'occasion de la Semaine de prévention des dépendances, la CSSSPNQL a conçu du matériel de sensibilisation populaire sur les risques et les conséquences liés à la consommation d'alcool et d'autres substances entraînant une dépendance.

Sous le thème « La dépendance ne définit pas qui tu es... tes forces, ton identité! », la CSSSPNQL a réalisé une série de quatre affiches. Le concept de ces affiches repose sur les aspects positifs liés aux forces de chacun, un élément essentiel pour contrer les dépendances et cheminer vers la guérison. Les affiches représentent les femmes, les hommes et les jeunes des Premières Nations qui sont aux prises avec des problèmes de dépendances ou qui ont des comportements à risque. La CSSSPNQL a distribué du même souffle un accessoire promotionnel pour les appareils mobiles.



## Axe 5 : Sensibilisation culturelle

### 5.1 SOUTIEN AUX PREMIÈRES NATIONS DANS L’AFFIRMATION ET LA TRANSMISSION DE LEURS VALEURS, DE LEURS PRATIQUES ET DE LEURS SAVOIRS CULTURELS

#### Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations

Adoptée en 2015 par les chefs de l’APNQL, la Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations (DDEPN) définit au fil de 16 articles les droits inhérents des enfants des Premières Nations à leur identité, à leur culture, au soutien, à l’encadrement, aux soins de santé, à l’éducation et à la sécurité dont ils ont besoin pour s’épanouir.

Au cours de la dernière année, le plan d’action pour sa mise en œuvre a été révisé afin d’y inclure de nouvelles initiatives de diffusion et de promotion de la DDEPN et d’engagement des acteurs pour un respect durable des droits des enfants des Premières Nations. La CSSSPNQL plaide régulièrement en faveur de l’application maximale de la DDEPN dans les projets visant les enfants.

#### Accueil et accompagnement des aînés

Dans le but de favoriser le mieux-être, l’inclusion et la participation des aînés lors de ses activités, la CSSSPNQL élabore actuellement une démarche d’accueil et d’accompagnement. Les approches et mesures proposées à ce jour tiennent compte à la fois des besoins particuliers des aînés et de la vision holistique du mieux-être propre aux Premières Nations. Une fois terminée, la démarche prendra la forme d’un guide dont le personnel de la CSSSPNQL pourra faire usage pour accueillir et accompagner au mieux les aînés chaque fois qu’ils en auront l’occasion.

### 5.2 SENSIBILISATION DES PARTENAIRES AUX RÉALITÉS DES PREMIÈRES NATIONS

#### Grande semaine des tout-petits

En novembre dernier, pour une troisième année consécutive, la CSSSPNQL a participé au comité de partenaires nationaux dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits (GSTP). L’événement cherche à mobiliser l’ensemble de la population pour faire de la petite enfance une priorité collective. Du côté des Premières Nations, la GSTP constitue une occasion supplémentaire de faire valoir les droits de leurs enfants tels qu’ils sont énoncés dans la Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations au Québec.

- **Recueil d’activités *Tous pour les tout-petits des Premières Nations***

Afin d’inspirer les communautés et organisations des Premières Nations et encourager la tenue d’activités de proximité au cours de la GSTP, mais aussi le reste de l’année, la CSSSPNQL a produit un recueil d’activités intitulé *Tous pour les tout-petits des Premières Nations*. Son contenu est inspiré des initiatives et des activités réalisées par les communautés et les organisations des Premières Nations au Québec lors des éditions antérieures de la GSTP. En plus de promouvoir la petite enfance, les activités proposées invitent les acteurs locaux à se sensibiliser quant au rôle qu’ils jouent dans la vie des enfants autour d’eux et à ce qu’ils peuvent faire pour l’épanouissement de ceux-ci.



- **Grand rassemblement pour les tout-petits**

La CSSSPNQL a coorganisé et participé au Grand rassemblement pour les tout-petits, un événement d'envergure d'une durée de deux jours. Près de 650 personnes y ont participé, ce qui a donné aux acteurs concernés l'occasion de renforcer leurs liens de coopération sur les questions de développement et de mieux-être des tout-petits au Québec. Une trentaine de participants, de présentateurs et de panélistes des Premières Nations ont pris part à l'événement pour dialoguer, collaborer et représenter les intérêts des tout-petits des Premières Nations.

En tant qu'invité spécial et ambassadeur des Premières Nations à la GSTP, le chef de l'APNQL, monsieur Ghislain Picard, accompagné d'élèves de maternelle de l'école primaire Wahta' de Wendake, a souligné les droits des enfants en remettant un exemplaire de la Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations aux participants. Il a aussi profité de cette occasion pour réitérer l'importance de la collaboration et de l'engagement collectif afin de faire un pas de plus dans le développement et le mieux-être des enfants des Premières Nations.

- **Sondage auprès des Québécois :  
Les tout-petits des Premières Nations et des Inuit**

Souhaitant susciter des discussions et des réflexions auprès du grand public et des décideurs politiques, la CSSSPNQL a collaboré avec l'Observatoire des tout-petits pour la réalisation d'un grand sondage auprès des Québécois sur les tout-petits des Premières Nations et des Inuits au Québec. Cette étude, menée en octobre 2018 par la firme Léger, a pris le pouls de quelque 1 100 répondants sur plusieurs sujets touchant les tout-petits des Premières Nations et des Inuits, notamment la façon dont ils sont traités dans la société, leur état de santé, leur chance de développer leur plein potentiel, la qualité et l'accès aux services qu'ils reçoivent ainsi que les efforts déployés par les différents ordres de gouvernement pour favoriser leur mieux-être et leur épanouissement.




## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

**254**  visites en communauté totalisant **602 jours**.

**24** communautés offrent le service de dépistage de la rétinopathie diabétique.

**30** demandes de soutien traitées 

 **52** notes d'information et communiqués de presse

**60** rencontres et événements organisés 

**24** communautés et organisations des Premières Nations utilisent I-CLSC<sup>13</sup>.

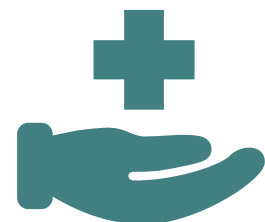
**305**  demandes de soutien pour l'utilisation d'I-CLSC.



Depuis la création du PFMPNIQ<sup>14</sup>

en 2008, **44** étudiants des Premières Nations ont été admis **en médecine.**

Plus de **250** demandes de soutien traitées en lien avec les SSNA<sup>15</sup>.



<sup>13</sup> Système d'information – vol, et Première Nation, permettant la gestion de l'information clinique et administrative des centres locaux de service communautaires (CLSC) et de certaines cliniques ambulatoires de centres hospitaliers.

<sup>14</sup> Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits au Québec (PFMPNIQ).

<sup>15</sup> Services de santé non assurés (SSNA).

## EN QUELQUES CHIFFRES



**700** activités de soutien pour l'interprétation réglementaire en matière de sécurité du revenu

**15** communautés participantes

**112** recommandations d'évaluation biopsychosociale fournies.

**5** interviewers locaux recrutés et formés

**16** nouveaux outils et publications



**PROCESSUS DE CONSULTATION** pour la réforme du programme d'aide au revenu

**7** communautés participantes aux cercles de discussion

**99** participants à la rencontre régionale

**675** répondants au sondage en ligne

### Championnat national autochtone de hockey

ÉQUIPE PORTE DE L'EST ET DU NORD :

**2 équipes** formées de jeunes hockeyeurs et hockeyeuses représentant les nations atikamekw, algonquine, innue, crie, mohawk et naskapie en provenance de

**15 communautés différentes.** Une délégation totale de

**33 joueurs**, constituée de **16 filles** et de **17 garçons.**

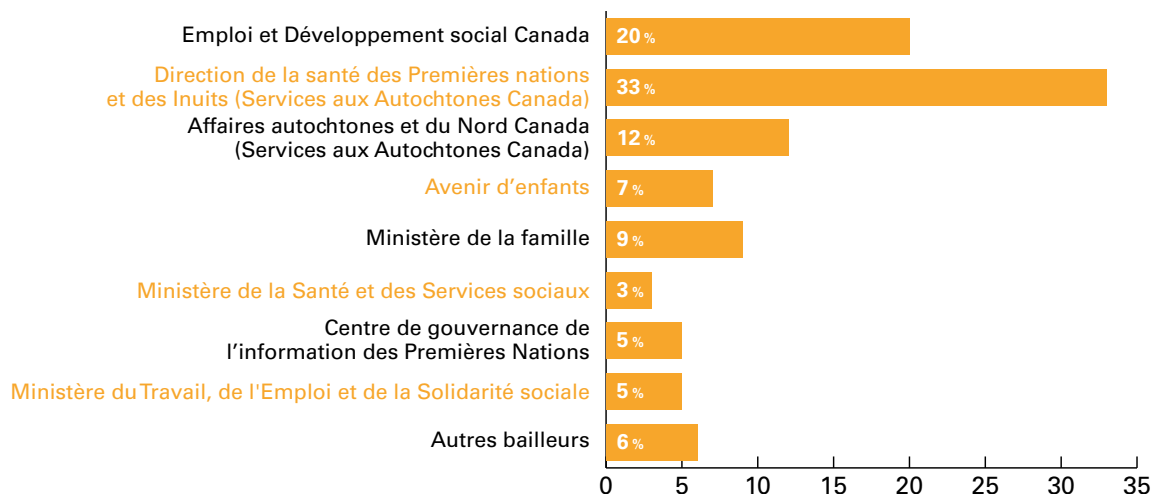




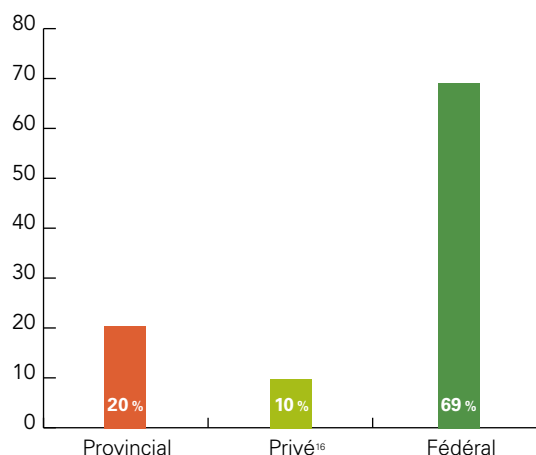
# RAPPORT FINANCIER 2018-2019

Pour mener à terme ses mandats, la CSSSPNQL a été financée par les ministères et les organisations suivants : Direction de la santé des Premières nations et des Inuits (DSPNI) – Services aux Autochtones Canada (SAC), Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) – Services aux Autochtones Canada (SAC), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), ministère de l'Emploi et du Développement social Canada (EDSC), ministère de la Famille (MF), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Avenir d'enfants (AE), Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) et autres.

## Sources de financement (par bailleur de fonds)



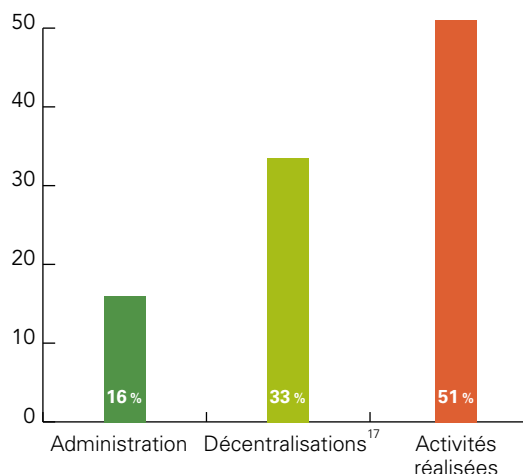
## Sources de financement (par ordre de gouvernement)



Le financement reçu a servi à coordonner et à soutenir les projets et les activités découlant des priorités annuelles et des mandats, notamment la tenue d'événements, de rencontres et de comités régionaux, la création d'outils et de publications, les campagnes promotionnelles, les formations, la production de documents stratégiques ainsi que les opérations de base de la CSSSPNQL.

Le financement redistribué aux communautés et aux organisations représente 33% de l'enveloppe budgétaire.

## Types de dépenses



<sup>16</sup> Avenir d'enfants, Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN).

<sup>17</sup> Projets financés par Avenir d'enfants, Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI).

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la  
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme présente les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels dans les différents programmes à titre de charges de l'exercice pour permettre le suivi des budgets sur une base annuelle et ainsi faciliter le suivi des programmes auprès des différents bailleurs de fonds. De plus, l'amortissement est diminué directement de l'investissement en immobilisations et actifs incorporels et n'affecte pas les résultats de l'exercice. Toujours dans le but de suivre les budgets des programmes sur une base annuelle, les ajustements ou remboursements de subventions des exercices antérieurs sont inscrits directement à l'actif net et non aux résultats de l'exercice. Les incidences de ces situations sur les états financiers des exercices clos les 31 mars 2019 et 2018 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences éventuelles de ces situations.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

MALENFANT DALLAIRE, S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

- Place de la Cité, Tour de la Cité, 2600, boul. Laurier, bureau 872, Québec (Québec) G1V 4W2
- Téléphone : (418) 654.0636 Télécopieur : (418) 654.0639
- [www.malenfantdallaire.com](http://www.malenfantdallaire.com) [maldal@malenfantdallaire.com](mailto:maldal@malenfantdallaire.com)



#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne quelle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;





- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Malenfant Dallaire, S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Québec (Québec)  
Le 20 juin 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119553



# RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

			2019	2018
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Financement de base (Gestion et administration)	2 421 025 \$	2 421 025 \$	- \$	- \$
Projet AQASI	80 000	80 000	-	-
FISS - Gouvernance	497 481	497 481	-	-
Projet des organisations représentatives autochtones	70 000	70 000	-	-
Formation sur les renseignements personnels	8 545	8 545	-	-
Secteur des services sociaux	683 358	683 358	-	-
Services de première ligne	510 567	510 567	-	-
Projet Loi 21	76 841	76 841	-	-
FISS - Santé mentale	80 949	80 949	-	-
Projet en violence familiale	5 434	5 434	-	-
Projet en justice	114 685	114 685	-	-
Outils juridiques	128	128	-	-
Projet Loi 113	12 488	12 488	-	-
Prévention des surdoses d'opioïdes	637	637	-	-
Adaptation d'outils de prévention des dépendances	165	165	-	-
Formation - Projet de vie	2 706	2 706	-	-
<b>Solde à reporter</b>	<b>4 565 009 \$</b>	<b>4 565 009 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RÉSULTATS (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

			2019	2018
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Solde reporté	4 565 009 \$	4 565 009 \$	- \$	- \$
Secteur de la santé	691 456	691 456	-	-
Formation des infirmières en soins à domicile	244 743	244 743	-	-
FISS - Soins continus	84 292	84 292	-	-
Services de santé non assurés (SSNA)	294 809	294 809	-	-
Jeux Autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN)	96 052	96 052	-	-
Projet de lutte au tabagisme - MSSS	52 060	52 060	-	-
Rencontre régionale des établissements de soins de santé aux adultes des Premières Nations	184	184	-	-
Programme des facultés de médecine des Premières Nations et des Inuits	116 589	116 589	-	-
Projet de recherche - Évaluation	16 443	16 443	-	-
Mise à jour brochure « Les gars et les filles »	3 767	3 767	-	-
Secteur de la petite enfance	286 799	286 799	-	-
Entente MFA	514 982	514 982	-	-
Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI)	4 130 734	4 130 734	-	-
Solde à reporter	11 097 919 \$	11 097 919 \$	- \$	- \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RÉSULTATS (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

			2019	2018
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Solde reporté	11 097 919 \$	11 097 919 \$	- \$	- \$
Avenir d'enfants	1 333 410	1 333 410	-	-
Secteur des ressources informationnelles	1 033 645	1 033 645	-	-
Technologies émergentes	130 329	130 329	-	-
Plan de surveillance	187 538	187 538	-	-
Enquête régionale sur la santé (ERS)	237 935	237 935	-	-
Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi auprès des Premières Nations (EDMEPN)	259 071	259 071	-	-
Coordination de la recherche	112 224	112 224	-	-
Questionnaire électronique de l'enquête	8 000	8 000	-	-
Projet de recherche sur la protection de la jeunesse	128 651	128 651	-	-
Approche du développement communautaire	7 500	7 500	-	-
Bureau de développement social (BDS)	520 952	520 952	-	-
Maltraitance des aînés	101 508	101 508	-	-
Réforme du programme d'aide au revenu	161 140	161 140	-	-
Solde à reporter	15 319 822 \$	15 319 822 \$	- \$	- \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RÉSULTATS (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

			<b>2019</b>	2018
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
Solde reporté	15 319 822 \$	15 319 822 \$	- \$	- \$
Développement des capacités en sécurité de revenu	111 342	111 342	-	(13 065 )
Transfert d'expertise de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF) et du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)	-	-	-	29 343
Révision conjointe SSNA	-	-	-	43 242
	15 431 164 \$	15 431 164 \$	- \$	59 520 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>381 043 \$</b>	540 455 \$
Acquisition à même les produits	<b>146 958</b>	24 743
	<b>528 001</b>	565 198
Cession d'immobilisations	<b>339</b>	-
Amortissement	<b>143 535</b>	184 155
<b>Solde à la fin</b>	<b>384 127 \$</b>	381 043 \$
<b>ACTIF NET INVESTI DANS LES PROGRAMMES (note 9 et 13)</b>		
<b>Actif net au début</b>		
Solde établi précédemment	<b>912 992 \$</b>	878 379 \$
Ajustements à l'actif net des exercices antérieurs		
Radiation de créances	-	(31 669 )
Radiation de créditeurs	-	14 519
Remboursement de contributions	-	(7 757 )
Solde ajusté	<b>912 992</b>	853 472
Excédent des produits sur les charges	-	59 520
<b>Actif net à la fin</b>	<b>912 992 \$</b>	912 992 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# BILAN

## AU 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	<b>1 182 828 \$</b>	4 048 639 \$
Dépôts à terme rachetables, 1,35 % et 1,85 % (1,85 % en 2018)	<b>3 500 000</b>	1 000 000
Créances (note 3)	<b>241 147</b>	177 944
Contributions à recevoir (note 4)	<b>5 247 378</b>	2 100 681
Frais payés d'avance	<b>34 453</b>	12 790
	<b>10 205 806</b>	7 340 054
<b>Immobilisations (note 5)</b>	<b>323 361</b>	294 234
<b>Actifs incorporels (note 6)</b>	<b>60 766</b>	86 809
	<b>10 589 933 \$</b>	7 721 097 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# BILAN

## AU 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs (note 7)	2 217 448 \$	2 860 864 \$
Contributions perçues d'avance	250 000	-
Contributions reportées (note 8)	6 825 366	3 566 198
	<b>9 292 814</b>	<b>6 427 062</b>
<b>ACTIF NET (note 13)</b>		
<b>Investi en immobilisations et actifs incorporels</b>	<b>384 127</b>	<b>381 043</b>
<b>Investi dans les programmes (note 9)</b>		
Non affectés	765 398	758 839
Programmes en cours	147 594	154 153
	<b>912 992</b>	<b>912 992</b>
	<b>1 297 119</b>	<b>1 294 035</b>
	<b>10 589 933 \$</b>	<b>7 721 097 \$</b>

**Approuvé au nom de la Commission**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	- \$	59 520 \$
Élément afférent à l'actif net		
Remboursement de contributions	-	(7 757 )
	-	51 763
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(63 203 )	5 168
Contributions à recevoir	(3 146 697 )	(1 080 383 )
Frais payés d'avance	(21 663 )	13 383
Créditeurs	(643 416 )	584 903
Contributions perçues d'avance	250 000	-
Contributions reportées	3 259 168	875 701
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(365 811 )</b>	<b>450 535</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>5 048 639</b>	<b>4 598 104</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 10)</b>	<b>4 682 828 \$</b>	<b>5 048 639 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le mandat de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (ci-après la « Commission ») fut ratifié par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador par une résolution en date du 14 avril 1994.

La Commission a pour rôle de promouvoir et de veiller au mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations et des Inuits, en favorisant l'accès à des programmes globaux de santé et de services sociaux adaptés aux Premières Nations et conçus par des organisations reconnues et sanctionnées par les autorités locales, le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances et des contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments financiers.

### **Constataion des produits**

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois (3) mois à partir de la date d'acquisition.

### **Immobilisations et actifs incorporels**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	20 %
Ameublement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement des logiciels est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 30 %.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations et actifs incorporels (suite)

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels sont présentées dans les différents programmes à titre de charges de l'exercice pour permettre le suivi des budgets sur une base annuelle. De plus, l'amortissement est diminué directement de l'investissement en immobilisations et actifs incorporels et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées car la Commission ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

## 3. CRÉANCES

	2019	2018
Intérêts courus	52 514 \$	7 703 \$
Taxes à la consommation	185 743	164 777
Autres	2 890	5 464
	<b>241 147 \$</b>	177 944 \$

## 4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2019	2018
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)	7 000 \$	50 000 \$
Avenir d'enfants	203 534	842 053
Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)	-	170 321
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	216 000	50 000
Ministère de la Justice du Québec	40 000	30 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	345 244	417 648
Solde à reporter	<b>811 778 \$</b>	1 560 022 \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR (suite)

	2019	2018
Solde reporté	<b>811 778 \$</b>	1 560 022 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	<b>842 262</b>	-
Secrétariat à la condition féminine	<b>900 000</b>	100 000
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	<b>75 000</b>	94 166
Services aux Autochtones Canada (SAC - Opérations régionales (OR) et Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI))	<b>2 377 989</b>	231 869
Sports Canada	<b>80 300</b>	80 300
Autres	<b>160 049</b>	34 324
	<b>5 247 378 \$</b>	2 100 681 \$

## 5. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Montant net	Montant net
Améliorations locatives	103 011 \$	79 152 \$	<b>23 859 \$</b>	27 054 \$
Ameublement de bureau	302 722	267 388	<b>35 334</b>	39 523
Matériel informatique	1 016 923	752 755	<b>264 168</b>	227 657
	1 422 656 \$	1 099 295 \$	<b>323 361 \$</b>	294 234 \$

## 6. ACTIFS INCORPORELS

	2019		2018	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Montant net	Montant net
Logiciels	387 802 \$	327 036 \$	<b>60 766 \$</b>	86 809 \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 7. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et charges courues	615 269 \$	502 617 \$
Décentralisation aux communautés	725 698	1 593 146
Salaires et vacances	736 576	641 090
Retenues à la source et autres sommes dues à l'État	63 896	57 210
Régime de pension	76 009	66 801
	<b>2 217 448 \$</b>	<b>2 860 864 \$</b>

## 8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2019	2018
Entente globale de SAC - Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI)	1 297 661 \$	1 140 799 \$
FISS - Gouvernance	835 187	58 674
Services de première ligne	59 282	39 849
Projet Loi 21	64 825	66 666
FISS - Santé mentale	96 300	24 829
Projet en violence familiale	133 197	44 031
Projet de sensibilisation et de prévention de la violence conjugale et familiale	900 000	-
Projet en justice	113	4 798
Outils juridiques	99 872	-
Projet Loi 113	17 512	30 000
Prévention des surdoses d'opioïdes	29 363	-
Adaptation d'outils de prévention des dépendances	14 835	-
Formation - Projet de vie	23 144	-
Formation des infirmières en soins à domicile	309 290	332 699
FISS - Soins continus	123 900	128 018
Services de santé non assurés (SSNA)	157 272	195 781
Jeux Autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN)	173 196	50 589
Projet de lutte au tabagisme - MSSS	57 606	109 666
Rencontre régionale des établissements de soins de santé aux adultes des Premières Nations	93 866	-
Programme des facultés de médecine des Premières Nations et des Inuits	11 121	-
Projet de recherche - Évaluation	28 557	-
Mise à jour brochure « Les gars et les filles »	682	4 449
Entente MFA	126 686	94 203
Initiative des services de garde pour les Premières Nations et les Inuits (ISGPNI)	254 697	862 802
Solde à reporter	<b>4 908 164 \$</b>	<b>3 187 853 \$</b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES (suite)

	2019	2018
Solde reporté	<b>4 908 164 \$</b>	3 187 853 \$
Technologies émergentes	-	40 000
Enquête régionale sur la santé (ERS)	<b>126 115</b>	-
Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi auprès des Premières Nations (EDMEPN)	<b>379 995</b>	189 850
Projet de recherche sur la protection de la jeunesse	<b>10 134</b>	138 785
Bureau de développement social (BDS)	<b>104 048</b>	-
Maltraitance des aînés	<b>10 258</b>	9 710
Réforme du programme d'aide au revenu	<b>211 050</b>	-
Développement des capacités en sécurité de revenu	<b>91 388</b>	-
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	<b>984 214</b>	-
	<b>6 825 366 \$</b>	3 566 198 \$

## 9. ACTIF NET INVESTI DANS LES PROGRAMMES

	Actif net au début	Excédent des produits sur les charges	Ajustements à l'actif net des exercices antérieurs et transfert à l'excédent des programmes terminés ou existants	Actif net à la fin
Financement de base (Gestion et administration)	383 266 \$	-	-	383 266 \$
FISS - Gouvernance	1 799	-	-	1 799
Services de première ligne	6 697	-	-	6 697
Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN)	836	-	-	836
Secteur de la petite enfance	563	-	-	563
Secteur des ressources informationnelles	60 483	-	-	60 483
Enquête régionale sur la santé (ERS)	7 650	-	-	7 650
Solde reporté	461 294 \$	-	-	461 294 \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 9. ACTIF NET INVESTI DANS LES PROGRAMMES (suite)

	Actif net au début	Excédent des produits sur les charges	Ajustements à l'actif net des exercices antérieurs et transfert à l'excédent des programmes terminés ou existants	Actif net à la fin
Solde reporté	461 294 \$	- \$	- \$	461 294 \$
Bureau de développement social (BDS)	16 981	-	-	16 981
Rencontre sur la violence auprès des hommes	103	-	(103 )	-
Québec ami des aînés (QADA)	6 456	-	(6 456 )	-
Transfert d'expertise de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF) et du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)	9 343	-	-	9 343
Révision conjointe SSNA	43 242	-	-	43 242
Excédent des programmes terminés	375 573	-	6 559	382 132
	912 992 \$	- \$	- \$	912 992 \$

L'actif net de certains programmes a été transféré à l'excédent des programmes terminés. De plus, cet excédent est aussi constitué de surplus qui proviennent de programmes existants non terminés, mais qui ne seront pas réinvestis à l'intérieur du même projet.

## 10. FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	1 182 828 \$	4 048 639 \$
Dépôts à terme	3 500 000	1 000 000
	4 682 828 \$	5 048 639 \$



# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 11. RÉGIME DE RETRAITE

Les employés de l'organisme participent au Régime des Bénéfices Autochtone (RBA). Ce régime est à prestations déterminées et s'adresse à tout le personnel salarié des Premières Nations du Canada. L'employeur cotise à 1,82 fois la part de l'employé à la caisse de retraite. Les cotisations des employés autochtones correspondent à 8,5 % de leur salaire et celles des employés non autochtones à 4,6 % ou 6,8 % de leur salaire.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019 :

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux créances et aux contributions à recevoir.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

## 13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de certaines ententes de contributions spécifiques, l'organisme peut devoir rembourser l'excédent de contributions non utilisées. Au 31 mars 2019, le montant de l'excédent de contributions pouvant faire l'objet d'un remboursement est estimé à environ 52 600 \$.

## 14. ENGAGEMENT

Conformément à un contrat de location-exploitation à long terme expirant en avril 2022, l'organisme loue des locaux dont les loyers minimums exigibles jusqu'à l'expiration du bail totalisent environ 659 500 \$. Les loyers minimums à verser au cours de chacun des quatre (4) prochains exercices se chiffrent à environ :

213,900 \$	en 2020
213,900	en 2021
213,900	en 2022
17,800	en 2023

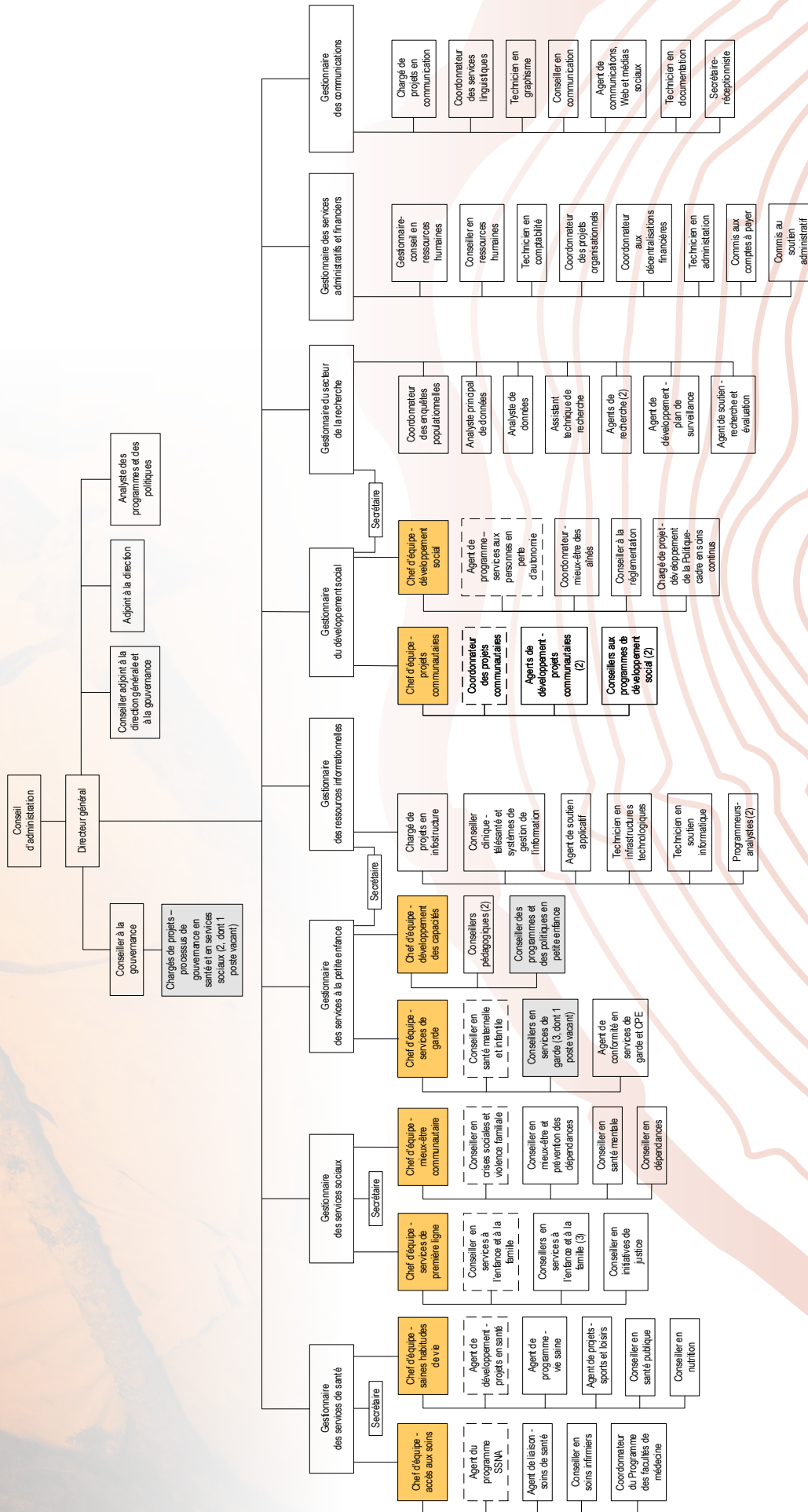
## 15. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador reçoit la majeure partie de son financement des contributions gouvernementales fédérales. Advenant le cas où ces ententes ne seraient pas renouvelées, la poursuite des opérations de la Commission serait compromise.

# ANNEXES



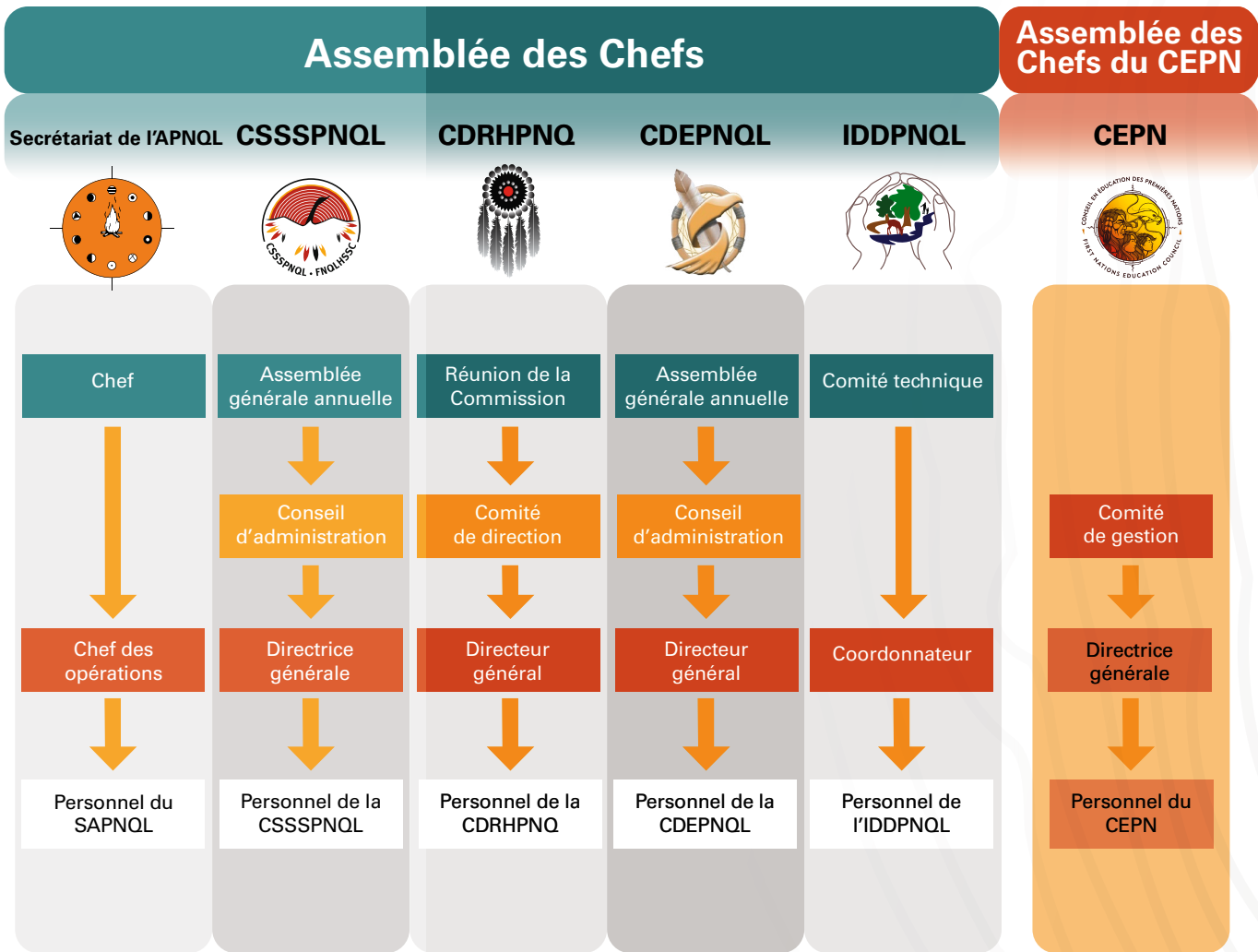
# ANNEXE 1 - ORGANIGRAMME DE LA CSSSPNŌĪ



# ANNEXE 2 – LIENS D’AUTORITÉ ENTRE L’ASSEMBLÉE DES CHEFS ET LES COMMISSIONS ET ORGANISMES RÉGIONAUX (COR)

## Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Tableau illustrant les liens d’autorité entre l’assemblée des chefs et les institutions régionales de l’APNQL





## VISION

Les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations sont en santé, ont un accès équitable à des soins et à des services de qualité, et exercent leur autodétermination et autonomie culturelle.

## MISSION

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR